



LES « RUÉES VERS L'OR » EN HAUTE GUINÉE

PROFILS ET DYNAMIQUES MIGRATOIRES

Étude réalisée par l'OIM Guinée en partenariat avec le Bureau Régional de l'OIM avec le financement du Bureau des Populations, des Réfugiés et des Migrations du Département d'État des États-Unis (BPRM) dans le cadre du programme « Protéger les migrants vulnérables en Afrique de l'Ouest et du Centre ».

AUTEURS

Djiguiba CAMARA, Information Management Officer, OIM-Guinée

Ibrahima Sory CONTE, Information Management Assistant, OIM-Guinee

Mbella Mamadou BARRY, GIS Assistant, OIM-Guinee

Berence BOUKARE, Regional Research Officer, IOM- RO Dakar

Damien JUSSELME, Information Management Officer IOM RO-Dakar

Michael ASIMA, Project manager DFID, OIM-Guinée

Fatou Diallo NDIAYE, Chief of Mission

Zuleika Amina ROMERO, Research Consultant

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

© 2019 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

COUVERTURE : Un orpailleur descend dans un trou à Komboni Mandiana en Guinée, Novembre 2019

Copyright © OIM/Aissata Fofana

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	4
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES CARTES ET IMAGES.....	5
LEXIQUE DE L'ORPAILLAGE.....	7
ACRONYMES.....	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	9
INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	11
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	12
MÉTHODOLOGIE.....	13
RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	18
I. COMPRENDRE LE MONDE DE L'ORPAILLAGE ARTISANAL EN GUINÉE.....	18
1. LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'EXTRACTION AURIFÈRE ARTISANALE.....	18
2. ORGANISATION DE L'EXTRACTION DE L'OR SUR LES SITES D'ORPAILLAGE ARTISANAUX.....	19
3. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ORPAILLEUSES ET ORPAILLEURS.....	21
II. PARCOURS ET EXPÉRIENCES MIGRATOIRES VERS LES SITES D'ORPAILLAGE.....	24
1. LES ZONES AURIFÈRES DE L'EST GUINÉE AU CŒUR DE DYNAMIQUES MIGRATOIRES MULTIPLES.....	24
2. LA MULTIPLICITÉ DES FACTEURS DE MOBILITÉ DES ORPAILLEURS.....	30
III. LES MIGRATIONS VERS LES SITES D'ORPAILLAGE ET LES BOULEVERSEMENTS DES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX.....	35
1. LES IMPACTS POSITIFS A MOYEN TERME DES MIGRATIONS VERS LES SITES, L'OR COMME « OUTIL DE DEVELOPPEMENT » ?.....	35
2. LES MIGRATIONS VERS LES SITES AURIFÈRES EN GUINÉE, MOYEN D'ÉMANCIPATION POUR LES FEMMES.....	37
3. LES IMPACTS NÉGATIFS DES RUÉES VERS L'OR : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE A QUEL PRIX ?.....	40
IV. EXPLOITATION DE L'OR ET VIOLATION DES DROITS HUMAINS : LES LIMITES DES SYSTÈMES DE PROTECTION	44
1. LES ORPAILLEURS, VICTIMES DE LA FAIBLESSE DES STRUCTURES DE PROTECTION.....	44
2. LA SITUATION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE.....	48
3. LA VULNERABILITÉ PARTICULIÈRE DES MINEURS SUR LES SITES AURIFÈRES.....	50
CONCLUSION.....	53
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	56
ANNEXES.....	57

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition par tranche d'âge des orpailleurs.....	21
Graphique 2 : Répartition des orpailleurs par sexe dans les préfectures enquêtées.....	21
Graphique 3 : Répartition des orpailleurs par niveau d'éducation, dans chaque préfecture.....	22
Graphique 4 : Répartition des orpailleurs par statut matrimonial.....	22
Graphique 5 : Répartition des orpailleurs selon le statut professionnel avant l'arrivée sur le site.....	23
Graphique 6 : Répartition des travailleurs orpailleurs par nationalité.....	24
Graphique 7 : Répartition des orpailleurs de nationalité guinéenne par région d'origine.....	25
Graphique 8 : Répartition des orpailleurs en fonction des sources d'information utilisées sur les sites à Mandiana et Siguiri.....	26
Graphique 9 : Répartition (%) des orpailleurs en fonction de la relation avec une personne de contact sur le site.....	26
Graphique 10 : Promesse d'emploi avant d'arriver sur le site d'orpaillage, par préfecture.....	27
Graphique 11 : Nombre de sites visités par les orpailleurs dans chaque préfecture.....	27
Graphique 12 : Temps de travail passé sur le site par préfecture.....	28
Graphique 13 : Intentions de migration des travailleurs orpailleurs au moment de l'enquête.....	28
Graphique 14 : Intentions des orpailleurs désirant rester sur le site.....	29
Graphique 15 : Destinations prévues par les orpailleurs désirant quitter le site actuel.....	29
Graphique 16 : Raisons de départ pour les sites d'orpaillage par préfecture.....	30
Graphique 17 : Secteur d'emploi des personnes en activité avant d'arriver sur le site d'orpaillage.....	31
Graphique 18 : Répartition des orpailleurs par fréquence d'envoi d'argent aux parents.....	32
Graphique 19 : Principales difficultés rencontrées sur les sites d'orpaillage.....	45
Graphique 20 : Répartition des orpailleurs selon le type de logement.....	46
Graphique 21 : Amélioration des conditions de vie depuis l'arrivée sur le site d'orpaillage.....	46
Graphique 22 : Problèmes de santé rencontrés depuis l'arrivée sur le site d'orpaillage.....	47

LISTE DES CARTES ET IMAGES

Carte 1 : Cartographie des zones d'orpaillage sélectionnées pour l'étude.....	14
Schéma 1: Hiérarchie des orpailleurs dans les régions de Siguiri et Mandiana.....	19
Image 2 : Un orpailleur descend dans un puit (Kodiaran).....	20
Image 3 : Machine de lavage de gravier à Kobonin (Mandiana).....	23
Image 4 : Groupe de discussion avec les orpailleurs sur le site de Koromadou.....	36
Image 5 : Une femme vendeuse de sachets d'eau sur le site.....	37
Image 6 : Femmes et enfants à Koboni (Mandiana).....	39
Image 7 : Vue sur le site Faralako Daman.....	41
Image 8 : Cabane collective des orpailleurs à Bankon.....	44

TERMINOLOGIE

Enfants non accompagnés : Enfants, au sens de l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui ont été séparés de leurs deux parents et d'autres membres proches de leur famille et ne sont pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi ou la coutume.

Enfants séparés (de leur famille) : Enfants, au sens de l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui ont été séparés de leurs deux parents ou des personnes qui en avaient la charge à titre principal auparavant en vertu de la loi ou de la coutume, mais pas nécessairement d'autres membres de la famille. Un enfant séparé peut donc être accompagné par un autre membre adulte de sa famille.

Exploitation Artisanale : Type d'exploitation minière rassemblant des personnes travaillant à titre individuel ou au sein de groupes familiaux ou de partenariats, ou en tant que membres de coopératives ou d'autres types d'associations légales ou d'entreprises regroupant des centaines, voire des milliers de mineurs.¹

Exploitation Minière Artisanale à Petite Echelle : Exploitation minière formelle ou informelle faisant appel surtout à des formes simplifiées d'exploration, d'extraction, de transformation et de transport et au travail manuel, et utilisant une mécanisation limitée. Il s'agit en général d'exploitations à faible intensité de capital utilisant des technologies à forte intensité de main-d'œuvre².

Flux migratoire : Nombre de migrants qui se déplacent ou qui sont autorisés à se déplacer d'un pays à un autre en vue d'obtenir un emploi ou de s'établir dans le pays pour une période déterminée.

Migrant : Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux³.

Migration : Tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit par-delà une frontière internationale.

Migration de courte durée : Une personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle pour une période d'au moins trois mois mais de moins d'un an, à l'exception des cas où le déplacement est effectué à des fins de loisir, de vacances, de visites chez des amis ou des parents, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux⁴.

1 OCDE, 2015, <https://eiti.org/fr/lartisanat-minier-petite-echelle>. Chaque gouvernement adopte une définition différente des EMAPE

2 OCDE, 2015, <https://eiti.org/fr/lartisanat-minier-petite-echelle>. Chaque gouvernement adopte une définition différente des EMAPE.

3 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), « Termes clés de la migration » <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

4 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Glossaire de la Migration, Genève, 2007, p. 45

Migration de longue durée : Une personne qui se rend dans un pays autre que celui de sa résidence habituelle pour une période d'au moins un an, de sorte que le pays de destination devient effectivement son nouveau pays de résidence habituelle⁵.

Migrants économiques : Des migrants quittant leur pays d'origine pour s'installer sur le territoire d'un Etat étranger afin d'améliorer leurs conditions d'existence. Ce terme peut être utilisé pour distinguer ces personnes des réfugiés fuyant les persécutions. Il s'applique également aux personnes essayant d'entrer dans un pays sans autorisation ou en usant des procédures d'asile sans motif légitime, ainsi qu'aux travailleurs saisonniers.

Migration interne : Le mouvement de personnes à l'intérieur d'un État aux fins d'y établir une nouvelle résidence, temporaire ou permanente⁶.

Migration saisonnière : La migration de courte durée présentant une périodicité annuelle, habituellement motivée par des raisons économiques⁷.

Protection : L'action de protéger une personne, un objet, une institution. S'agissant des personnes, le droit international prévoit un ensemble de mesures destinées à assurer le respect réel et effectif des droits des êtres humains en général, des nationaux, des étrangers, des apatrides, des travailleurs migrants, des minorités, des victimes de conflits armés.

Trafic illicite des migrants : Terme désignant « le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat » (Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, 2000, art.3a). Contrairement à la traite des personnes, la caractérisation de l'infraction de trafic illicite de migrants ne nécessite pas l'utilisation de moyens coercitifs, l'intention d'exploiter le migrant ou, plus généralement, une violation des droits de la personne.

Traite des personnes : Terme désignant « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation » (Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir le traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, 2000, art.3a.).

LEXIQUE DE L'ORPAILLAGE

Dama : un terme utilisé dans le langage courant désignant un trou d'exploitation

Diamantigui : un terme désignant le propriétaire de la carte d'orpailleur et le propriétaire d'une dama (trou)

Dioura : un nom mandingue employé dans la région de Kédougou pour désigner les sites d'exploitation d'extraction de l'or. Autour d'un même village on peut ainsi trouver plusieurs *diouras*, chacun sous l'autorité d'un chef de dioura

Diouratigui : Le chef du site travaille avec les Tombolomas. En cas de conflit, c'est le Diouratigui qui doit le régler. Le diouratigui s'occupe aussi des sacrifices pour le site, il joue un rôle dans les préparations et la protection mystiques du site.

⁵ Idem, p. 46

⁶ Adapté de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Rapport État de la migration dans le monde 2015.

⁷ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Op. Cit., 2007, p. 51

Tomboloma : Au Mali, en Guinée et au Sénégal ce terme désigne les personnes en charge de la sécurité des sites d'exploitation. Ils gèrent aussi les litiges et conflits entre orpailleurs (notamment entre orpailleurs locaux et étrangers). Chaque trou a un Tomboloma qui lui est associé. Il y également un chef des Tombolomas.

Les hommes et les femmes travaillant dans les sites d'orpaillage sont désignés par le terme « orpailleurs » pour l'ensemble de ce document. Ce terme fait référence aux travailleurs et travailleuses exerçant une activité sur les sites aurifères de manière artisanale, utilisant peu ou pas de machines ou de moyens technologiques pendant les étapes d'extraction et de traitement du minerai. Le terme « orpailleurs » inclue donc à chaque fois aussi bien les hommes que les femmes, même si le terme est au masculin.

ACRONYMES

AGR : Activités Génératrices de Revenus

CBG : Compagnie des Bauxites de Guinée

CBK : Compagnie des Bauxites de Kindia

CEDEF : Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes

DFID : Département pour le Développement International

GAC : Global Alumina Corporation

GNF : Franc Guinéen

IDH : Indice de Développement Humain

INS : Institut National de la Statistique

ITIE : Initiative de Transparence dans les Industries Extractives

MST : Maladies Sexuellement Transmissibles

MMG : Ministère des Mines et de la Géologie

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAGSEM : Projet d'Appui à la Gouvernance du Secteur Minier

SAG : Société Ashanti Goldfield

SEMAFO : Société Minière de l'Afrique Occidentale

SMD : Société Minière de Dinguiraye

RGPH3 : Recensement Général et de la Population et de l'Habitation

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Avec une estimation annuelle de 300 millions de dollars américains issus directement de l'exploitation artisanale de l'or en 2016, soit un volume d'or produit par les orpailleurs qui atteindrait les 15 tonnes⁸ par an, le secteur aurifère est à la base du développement économique de la Haute Guinée.

Parmi les sites d'orpaillage sélectionnés pour la recherche, 58 % des travailleurs sont Guinéens et 42 % sont des étrangers, principalement originaires du Burkina Faso, du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone. Les orpailleurs qui travaillent dans les mines artisanales aurifères de l'Est de la Guinée se présentent majoritairement comme des jeunes de 18 à 35 ans en quête d'opportunités de travail et désireux de soutenir leurs familles financièrement. L'orpaillage permet en effet à de nombreux travailleurs d'améliorer leur situation économique et d'envoyer de l'argent à leurs familles et proches.

Les sites aurifères de la région de Mandiana et de Siguiri n'étant productifs, pour la plupart d'entre eux, que durant la saison sèche, soit de juin à novembre, l'orpaillage dans ces régions comporte un caractère saisonnier. Nombreux sont les orpailleurs qui retournent travailler dans les champs durant la saison des pluies. Les orpailleurs interrogés sont donc majoritairement des migrants internes guinéens qui retournent dans leurs localités d'origine à la fin de la saison aurifère avec les gains issus de l'extraction d'or complétant ceux de l'agriculture. Ceux qui font un trajet transnational sont minoritaires et se trouvent principalement dans la tranche d'âge la plus jeune. Par exemple, à Mandiana, parmi les orpailleurs désirant quitter leur site d'orpaillage actuel, seulement 2 % envisageaient de migrer vers l'Europe alors que 89% souhaitent retourner dans leur communauté d'origine.

Les flux entrants des migrants dans les localités avoisinantes représentent aussi une opportunité pour les commerçants, ainsi que pour les autorités locales grâce au prélèvement d'impôts auprès des orpailleurs qui permettent parfois d'améliorer les infrastructures, par exemple la construction de postes de santé. Les migrations vers les sites d'or représentent également un moyen d'émancipation et d'autonomisation pour les femmes. Les revenus gagnés en tant qu'orpailleuses leur permettraient de contribuer aux dépenses de leurs foyers respectifs et de devenir plus autonomes financièrement. Les femmes migrantes exerçant des activités économiques telles que la vente, ont aussi l'occasion d'obtenir de meilleurs revenus grâce aux populations d'orpailleurs.

La présence importante de femmes, de femmes enceintes et d'enfants travaillant dans et autour des sites a été constatée. Ces populations constituent les groupes les plus vulnérables au vu des conditions de travail dangereuses, que ce soit en raison des accidents, des mauvaises conditions sanitaires liées à l'usage de produits chimiques, ou encore à cause des situations d'abus et d'exploitation. La précarité de leurs conditions de vie les pousse à tenter leur chance sur les sites d'or en dépit de l'absence d'une structure ou d'un mécanisme de protection sociale dont elles peuvent bénéficier. Les lois visant à protéger les enfants du travail forcé ou à éradiquer la traite de jeunes filles par exemple, sont rarement appliquées.

Les travailleuses du sexe qui ont accepté de participer à la recherche, ont décrit leurs conditions de vie et de travail difficiles, marquées par le manque de protection, les abus et les menaces de la part des clients et de leurs patrons. Malgré le nombre limité de femmes ayant accepté de participer aux entretiens et le fait que leurs témoignages ne font pas expressément état de l'existence de la traite ou des réseaux de prostitution, l'existence de telles structures dans le cadre de l'orpaillage dans ces régions ne peut être écartée. Des recherches plus approfondies permettraient d'éclairer davantage leurs conditions de travail et les modalités de leur migration jusqu'aux différents sites d'or. La proximité des frontières, le nombre toujours plus

⁸ Gilles Mory Conde, « Mine de Siguiri : Dans le sillage de la richesse au prix de la dépravation », Direction de Publication Horizon GM, <http://www.faxdeguinee.com/magr1.php?langue=fr&type=rub17&code=calb1706>

élevé de travailleuses du sexe et le flux important de migrants saisonniers sont des facteurs qui peuvent favoriser de tels réseaux.

Du point de vue environnemental, l'orpaillage artisanal représente une menace pour le milieu naturel où il est présent. De plus il est à l'origine d'un véritable cercle vicieux pour les personnes autrefois dépendantes de la fertilité des terres. En effet il accélère l'érosion des sols à travers le creusage des trous et la déforestation, il pollue l'eau notamment en raison de l'usage de produits chimiques, et il rend les terres auparavant agricoles ou dédiées à l'élevage inutilisables. Pour cette raison les agriculteurs sont obligés de se tourner exclusivement vers l'orpaillage pour gagner leur vie.

Les conditions de travail des orpailleurs sont particulièrement sévères et les travailleurs n'ont aucune protection, que ce soit d'un point de vue sécuritaire, sanitaire ou social. Ils sont régulièrement victimes d'accidents, comme des éboulements ce qui peut causer des blessures graves, voire la mort, y compris des femmes et des enfants. Les efforts physiques considérables et l'utilisation des produits chimiques sont également des menaces pour la santé de tous les orpailleurs.

Ainsi, suite aux résultats de cette enquête, l'équipe de recherche a formulé les recommandations suivantes :

- Promouvoir une approche régionale et intersectorielle pour la mise en place de mécanismes de protection adaptés permettant de mieux répondre aux vulnérabilités des travailleurs orpailleurs, à la fois locaux et internationaux dans les zones aurifères en Guinée.
- Améliorer l'accès aux structures de santé (dispensaires, postes de santé locaux, cliniques) pour les travailleurs orpailleurs et former un personnel de santé spécialisé dans les problématiques de santé liées aux conditions de vie et de travail des orpailleurs.
- Soutenir les autorités régionales et locales dans la mise en place de structures de santé adéquates, de qualité, et accessibles dans les zones minières pour les travailleuses du sexe, afin de réduire le risque de propagation des maladies sexuellement transmissibles.
- Encourager le développement, par les autorités locales ou les associations locales, de programmes de sensibilisation et d'information pour les orpailleurs hommes et femmes sur les dangers et les risques liés à l'activité de l'orpaillage, notamment les dangers liés à l'utilisation et à la manipulation du mercure et autres produits chimiques, et leurs impacts sur l'environnement.
- Encourager la collecte régulière de données et de recherches plus approfondies sur les conditions de vie et de travail des mineurs afin de mieux comprendre la nature des mouvements migratoires des plus jeunes, les facteurs déterminants de leur migration, et l'existence de liens potentiels avec des réseaux de traite d'enfants transfrontaliers.
- Conduire des activités de plaidoyer auprès du gouvernement guinéen sur la problématique de l'abandon scolaire sévissant dans les zones minières de la région de Kankan, et sur l'inadaptabilité des structures de formation actuelle, notamment les écoles primaires, secondaires et les collèges ou les possibilités de formation techniques, par rapport aux besoins des enfants et des jeunes (15 – 35 ans).
- Promouvoir des mécanismes de dialogue communautaire pour favoriser une meilleure représentation des femmes dans les structures de gouvernance des communautés aurifères.
- Faire un plaidoyer pour un appui institutionnel et organisationnel aux orpailleurs visant à promouvoir la formation d'instances représentatives pour améliorer le dialogue avec le secteur industriel, bancaire, ainsi qu'avec l'État.
- Soutenir l'État dans l'amélioration des infrastructures sanitaires, notamment l'accès à l'eau potable, ainsi que des axes routiers afin de faciliter l'accès aux sites principalement en cas d'accidents.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'orpaillage artisanal en République de Guinée est au cœur de toutes les discussions et fait souvent la une de l'actualité. Dans les régions minières de Mandiana et Siguiri, situées à la frontière du Mali, les radios locales informent régulièrement des dernières querelles, conflits ou litiges sévissant sur les sites aurifères qui sont souvent éloignés des préfectures ou sous-préfectures. Récemment, en juillet 2019, des membres de la Croix-Rouge à Kintinian, dans la Préfecture de Siguiri, ont confirmé la mort de quatre personnes suite à des éboulements dans les galeries d'or⁹. Ce genre de tragédie n'est que trop fréquent dans cette région, qui est touchée par une nouvelle « fièvre de l'or » depuis quelques années.

Les méthodes d'extraction artisanale de l'or, bien qu'elles soient une source de développement économique pour les localités, entraînent toujours des effets négatifs, tels que la déforestation accélérée, la pollution des cours d'eau dont dépendent des populations entières, ou le taux élevé d'abandon scolaire chez les jeunes des villages situés à proximité des sites d'orpaillage.

L'orpaillage est une activité ancestrale en Guinée, où l'exploitation de l'or existerait, dans la région de Siguiri, depuis le XI^{ème} siècle. Le boom aurifère remonte aux années 1980, une période marquée par l'augmentation du prix de l'or, et suivie par de nouvelles vagues d'expansion économique en 2008 et 2011. Laissé pour compte pendant des décennies, le quotidien des orpailleurs a récemment attiré l'attention du gouvernement, notamment du Ministère des Mines et de la Géologie. Avec une estimation annuelle de 300 millions de dollars américains issus directement de l'exploitation artisanale de l'or en 2016, soit un volume d'or produit par les orpailleurs qui atteindrait les 15 tonnes¹⁰ par an, dont presque 90% exportés vers l'étranger, notamment vers la Chine, le secteur minier se situe bien à la base du développement économique du pays. Avec la bauxite, le diamant, le fer et l'or, le pays présente des potentialités économiques considérables, mais le manque de contrôle et de gestion des gisements a conduit certains dirigeants à parler de « scandale géologique »¹¹, indiquant que malgré l'abondance de ressources naturelles, la Guinée est toujours considérée comme l'un des pays les plus pauvres du monde. En effet, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,459, la Guinée occupe la 213^e place sur 228 pays, selon le classement du PNUD en 2017.

Avec près de 200'000 personnes employées dans ce secteur au niveau national, la réorganisation et la rationalisation du secteur minier est donc stratégique pour le gouvernement, qui cherche à reprendre le contrôle des sites artisanaux. En effet ces dernières années l'organisation annuelle des 'Journées de l'Orpaillage' en Haute-Guinée a démontré la volonté des hauts dirigeants de mieux gérer le développement rapide des sites d'orpaillage dans le pays, d'en contrôler les revenus et l'exportation afin d'en faire bénéficier les populations locales, souvent rurales. Un accord entre la Banque de Développement de Guinée (BDG) et l'Union Nationale des Orpailleurs (UNOG) a aussi été signé dans ce sens¹².

D'autre part, la République de Guinée est actuellement l'un des principaux pays un taux élevé de départs irréguliers vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Elle accueille également des migrants de la sous-région ouest-africaine. Parallèlement, de

9 « Guinée : au moins quatre morts dans un éboulement sur un site aurifère », AfricaRadio, 28 juillet 2019,

<https://www.africaradio.com/news/guinee-au-moins-quatre-morts-dans-un-eboulement-sur-un-site-aurifere-154570>

10 Gilles Mory Conde, « Mine de Siguiri : Dans le sillage de la richesse au prix de la dépravation », Direction de Publication Horizon GM <http://www.faxdeguinee.com/magr1.php?langue=fr&type=rub17&code=calb1706>

11 Saouda Aissatou Diallo, « Aperçu sur la situation des ressources naturelles et énergétiques de la Guinée », dans *Afridep*, <http://afridep-ppt.com/fr/2018/07/17/apercu-sur-la-situation-geologique-de-la-guinee/>

12 Mame Diallo, « Guinée : Les autorités organisent la Journée Nationale de l'orpaillage pour réorganiser le secteur », dans *Business-HumanRights.org*, 15 février 2017, <https://www.business-humanrights.org/fr/guin%C3%A9e-3>

nombreux Maliens, Nigériens et Burkinabés traversent la frontière pour s'installer sur les sites d'orpaillage. De nombreuses personnes sont en situation irrégulière en Guinée. Ces dernières années, l'ampleur des activités d'orpaillage a aussi entraîné des flux migratoires internes importants dans la région de Kankan. Une évaluation sur les mouvements migratoires menée entre janvier et mars 2017 dans quatre préfectures guinéennes (Koundara, Télémélé, Siguiri et Mamou) a permis de mettre en lumière que 23% de la population mène une activité liée à l'orpaillage dans la région Kankan au nord du pays¹³. Les acteurs de cette activité viennent principalement de Mamou et de Conakry, et se déplacent sur les sites d'orpaillage pour économiser suffisamment de fonds avant de continuer leur parcours migratoire en direction de la Libye et l'Algérie.

Les points de suivi des flux migratoires de l'OIM ont indiqué que des pays tels que le Burkina Faso, le Sénégal, la Guinée et le Mali attirent de nombreux migrants en raison de la présence de sites d'orpaillage. L'émergence d'économies minières florissantes dans ces sites, attirant davantage de migrants attirés par les opportunités économiques dans ces zones est de plus en plus visible. Bien que les économies minières soient rentables pour certains, beaucoup de ces sites sont devenus des lieux dans lesquels l'exploitation, par manque de structures de protection, est de plus en plus courante et où le statut des migrants présente des risques importants d'exploitation et d'abus de tous genres (exploitation de la prostitution, rétention de papiers d'identité, réseaux de trafic).

Cette recherche a été effectuée dans le cadre d'une initiative régionale couvrant le Sénégal, la Guinée, le Mali et le Burkina-Faso. Le Bureau des Populations, des Réfugiés et des Migrations du département d'État des États-Unis (BPRM) a financé les recherches en Guinée et au Sénégal dans le cadre du programme « *Protéger les migrants vulnérables en Afrique de l'Ouest et du Centre* ». Ce programme vise à protéger les migrants les plus vulnérables, notamment les enfants non-accompagnés, les femmes et les mères célibataires, les victimes de la traite et les cas médicaux. Le projet « *Safety, Support and Solutions across the Central Mediterranean Route* » financé par le *Department for International Development* (DFID) du Royaume Uni a permis de financer la même recherche au Mali et au Burkina-Faso.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La recherche a ainsi pour but de mieux comprendre les dynamiques migratoires liées aux activités aurifères en Guinée. Elle pourra poser les bases d'un travail de plaidoyer et permettra aux décideurs politiques de disposer des informations nécessaires pour élaborer et définir des politiques et des stratégies de réponse adaptées aux besoins des migrants. Les objectifs spécifiques de la recherche sont ainsi :

- Dresser un profil des migrants travaillant dans l'orpaillage dans les zones ciblées et déterminer les intentions de ces travailleurs à leur arrivée (rester ou partir, si partir, où, comment, quand) et durant leur activité.
- Comprendre la dynamique migratoire vers et depuis les sites d'orpaillage ciblés (facteurs incitatifs, mouvements de départ, etc.) et les systèmes qui facilitent cette mobilité.
- Évaluer les défis liés à la protection des personnes vulnérables autour des sites d'orpaillage et le niveau d'accès des membres de la communauté minière aux structures de protection des communautés d'accueil et voisines.

13 « Guinée : L'orpaillage chiffré à 300 millions de dollars en 2016 », dans *Financial Afrik*, 7 février 2017, <https://www.financialafrik.com/2017/02/07/guinee-lorpaillage-chiffre-a-300-millions-de-dollars-en-2016/>

- Évaluer l'impact économique, social et environnemental d'une manière qualitative des activités minières sur les communautés locales et les activités économiques connexes, ainsi que les conséquences sur les relations entre les communautés d'accueil et les migrants.
- Élaborer une stratégie de plaidoyer afin de permettre la conception de politiques publiques et la mise en œuvre de mesures de protection.

MÉTHODOLOGIE

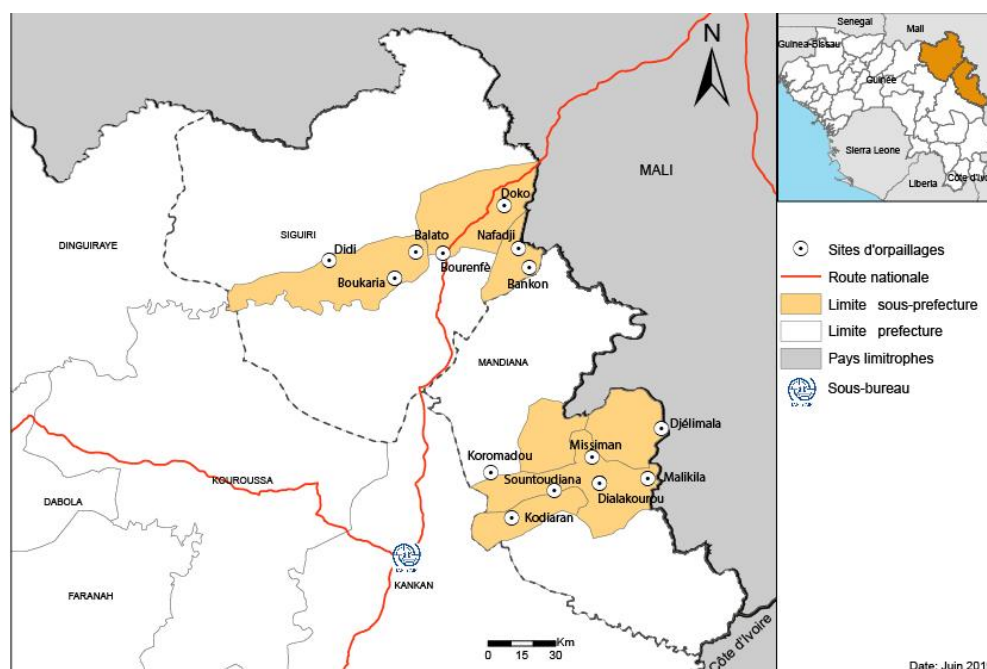
Cette recherche a privilégié une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives. Cette approche a été mise en œuvre en menant des entretiens auprès des orpailleurs locaux et internationaux, des communautés et des leaders d'opinion sur les sites. Cette diversité de méthodes de collecte des données a permis de mieux comprendre le contexte et de garantir la cohérence des données.

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DE LA RECHERCHE

La région administrative de Kankan, occupe le tiers du pays et est située au nord-est. Elle couvre un fragment du plateau mandingue qui continue au Mali et est arrosée par le fleuve Niger et ses nombreux affluents. Avec son climat sec, elle présente une végétation de savane typique. La population active est principalement employée par ordre d'importance dans l'orpaillage, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, l'industrie, l'artisanat, le commerce, la restauration et l'hôtellerie. Dans la région de Kankan, selon le recensement national de 2014¹⁴, les agriculteurs, et les ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représentent 56.8% de la population active. Les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat sont en effet le deuxième groupe le plus représenté, avec 21.6% de la population active à Kankan, selon le même recensement.

Les sites d'orpaillage étant situés proches des frontières avec le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, les préfectures de Siguiri et Mandiana attirent les migrants en provenance de ces pays, notamment parce que les mines qui s'y trouvent ont la réputation d'être généreuses en or. Cette région est ainsi reconnue comme une zone de transit pour certains migrants qui envisagent l'orpaillage comme une activité transitoire leur permettant à terme de financer leur projet migratoire à travers le Sahel, la Méditerranée ou vers l'Europe.

¹⁴ Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3), Ministère du Plan et de la coopération internationale, Institut National de la Statistique, Bureau Central de Recensement, http://www.stat-guinee.org/images/Publications/INS/RGPH3/RGPH3_caracteristiques_economiques.pdf.



Carte 1 : Cartographie des zones d'orpaillage sélectionnées pour l'étude

La préfecture de Siguiiri

La Préfecture de Siguiiri compte 13 collectivités locales décentralisées dont 12 communautés rurales de développement (CR) et une Commune Urbaine, Siguiiri, dont la population est estimée à 687 002 habitants¹⁵ en 2014 selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) de l'INS.

La préfecture de Siguiiri est située en Haute Guinée. La proximité de la zone pré-sahélienne lui confère un climat de type soudano-sahélien avec une moyenne pluviométrique assez faible. Ces bassins confèrent à la préfecture un relief composé de deux grands ensembles : les plaines fluviales du Niger et du Tinkisso très favorables à l'agriculture et les monts et plateaux intérieurs arrosés par le bassin du Sénégal aux sols ferrallitiques et squelettiques, plus pauvres mais riches en gisements aurifères.

Les activités socio-économiques sont, notamment, l'agriculture (en tant qu'activité principale), l'élevage, le commerce, l'exploitation artisanale et industrielle de l'or, la chasse, la pêche et l'artisanat. La préfecture de Siguiiri est un centre de production d'or où l'orpaillage constitue l'une des activités incontournables depuis près de dix siècles et les vestiges miniers y sont fréquents. Il y est exploité dans toute la sous-préfecture mais plus précisément dans le Bouré (Kintinian), Doko et Bankon qui sont des zones aurifères idéales.

La préfecture de Mandiana

Située au Nord-Est du pays, dans la région administrative de Kankan, à proximité des frontières Ivoiriennes et Maliennes, la préfecture de Mandiana a une population de 335 999 habitants selon le Recensement Général (RGPH3) de 2014.

15 http://www.stat-guinee.org/images/Publications/INS/RGPH3/RGPH3_migration.pdf

La préfecture de Mandiana abrite deux sites emblématiques de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest, Niani, la capitale de l'Empire du Manding en 1235 et Niako, où a eu lieu la signature du dernier Traité de l'Almamy Samory Touré avec les colons français.

Les activités principales de la préfecture restent dominées par l'exploitation des mines, mais aussi par l'agriculture et de l'élevage. Contrairement à Siguiri, Mandiana est l'une des rares préfectures où l'exploitation artisanale de l'or se fait en parallèle à l'agriculture, puisque la région jouit de terres fertiles et est reconnue pour la culture du riz.

ÉTAPE PREALABLE DE LA COLLECTE SUR LE TERRAIN

Les termes de références ainsi que la méthodologie de la recherche ont été préalablement soumis aux autorités locales (Préfets, Secrétaire Général de la collectivité, les maires, les sous-préfets, les présidents de district et les chefs de sites/Tombolomas) avec lesquelles l'objectif de la recherche et le choix des deux préfectures de la région administrative de Kankan (Mandiana et Siguiri) ont été discutés. Les différentes autorités consultées avant la collecte de données sur le terrain ont renforcé la démarche sur le plan éthique et facilité la rencontre avec les autorités traditionnelles et coutumières sur les sites d'orpaillage sélectionnés. Puisqu'il s'agit d'une démarche de recherche menée auprès des orpailleurs et orpailleuses, le projet a également été présenté aux responsables des différents sites.

LES OUTILS DE COLLECTES

Trois méthodes de collecte de données ont été employées dans le cadre de la recherche :

- **Enquêtes individuelles** auprès des travailleurs orpailleurs âgés d'au moins 18 ans qui travaillent actuellement sur les sites ciblés. Les enquêteurs de terrain se sont assurés autant que possible que les travailleurs orpailleurs locaux et internationaux soient équitablement représentés. Ils ont également veillé à une représentation équitable entre orpailleuses et orpailleurs.
- **Entretiens semi-directifs** avec les autorités et informateurs clés des sites (autorités locales ou administratives, Président ou représentant de syndicats ou d'associations de travailleurs, propriétaires de trou, chefs de site).
- **Groupes de discussion** avec les groupes de populations suivants, en fonction de la faisabilité sur le terrain :
 - Les chefs de trou
 - Les orpailleurs sans chefs de trou
 - Les femmes orpailleuses
 - Les membres des communautés hôtes
 - Les personnes exerçant une activité économique connexe autour des sites sélectionnés
 - Les représentants d'organisations de la société civile
 - Les travailleuses du sexe
 - Les mineurs âgés de 14 à 17 ans

DÉROULEMENT DE LA COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données a eu lieu de mars à mai 2019 dans les sous-préfectures de Doko, Kintinian, Bankon, dans la préfecture de Siguiri et Faralako, Morodou, Mandiana Centre, Niantanina et Mandiana. Elle s'est déroulée en deux étapes, d'abord dans la préfecture de Siguiri sur une période de 18 jours en mobilisant six agents enquêteurs, recrutés localement et ensuite dans la préfecture de Mandiana sur une période de 16 jours avec la participation de six enquêteurs locaux.

Tableau 1 : Nombre d'enquêtes individuelles, d'entretiens avec les acteurs clés et groupes de discussion organisés par Préfecture

	Préfecture de Siguiri	Préfecture de Mandiana	Total
Nombre de sites d'orpaillage étudiés ¹⁶	10	13	23
Nombre d'enquêtes individuelles réalisées	364	342	705
Nombre d'entretiens avec les acteurs clés	22	17	39
Nombre de groupes de discussion	12	11	23

Tableau 1 : Nombre d'enquêtes individuelles, d'entretiens avec les acteurs clés et groupes de discussion organisés par préfecture

LES DIFFICULTÉS ET LIMITES DE LA RECHERCHE

L'étude des mouvements migratoires est par définition complexe, d'autant plus lorsque la mobilité dans et entre les sites d'orpaillage est caractérisée par un climat social particulièrement volatile, délicat et parfois conflictuel. Ainsi, au cours de la recherche, les équipes responsables de la collecte des données ont fait face à certaines difficultés :

- Difficultés d'accès à certains sites miniers liées à la dégradation importante des réseaux routiers du pays.
- La forte mobilité des orpailleurs a constitué un défi important pour capturer leur réalité migratoire, puisque certains sites précédemment choisis avant le début de la collecte s'étaient vidés avant l'arrivée des équipes de recherche, les orpailleurs s'étant déplacés vers d'autres localités. Il a donc fallu régulièrement adapter le programme d'enquête pendant la collecte de données.
- Dans un site de la préfecture de Mandiana, un éboulement a eu lieu pendant la collecte qui a coûté la vie à deux personnes et gravement blessé 12 personnes. Cet incident a causé du retard dans le déroulement de la collecte.
- Certains orpailleurs et autorités locales étaient réticents et méfiants des activités de la recherche, et malgré une présentation claire des objectifs des activités de l'OIM, ne souhaitaient pas participer aux entretiens individuels ou aux groupes de discussion.
- Compte tenu de l'intensité de leur travail et de l'absence de jour de repos, à part le vendredi, le problème de la disponibilité des orpailleurs s'est aussi imposé comme un défi pendant les activités de collecte de données.
- Les équipes de recherche ont pu constater l'existence d'un conflit domanial dans le district de Kodjou dans la sous-préfecture de Bankon, compliquant ainsi l'accès aux sites d'orpaillage dans ce district¹⁷.
- Le refus ou le manque de coopération de certains chefs de sites concernant l'identification des orpailleurs étrangers travaillant sur leur site ¹⁸.
- Les travailleuses du sexe et les mineurs ont été les deux groupes les plus difficiles à approcher, et ont remis en cause la méthode de recherche préalablement établie. Des enquêtes individuelles auraient peut-être permis de mieux cerner les expériences de ces deux groupes.

16 Se référer au tableau en annexe pour le nom de chaque site d'orpaillage enquêté dans les deux préfectures (Mandiana et Siguiri)

17 Pendant la première rencontre entre les équipes de collecte et le Président du district de Kodjou, ce dernier affirmait « le sous-préfet de Bankon a visé votre ordre de mission, le district Kodjou ne relève plus de la sous-préfecture de Bankon ».

18 Concernant l'identification des étrangers sur sites, selon les autorités sous-préfectorales : « il est formellement interdit aux « MOSSI » venus du Burkina d'exercer l'activité d'orpaillage sur les sites Guinéens, vu que ces derniers utilisent les produits chimiques comme le mercure qui dégrade complètement l'environnement ».

Cependant, malgré la réticence de la part de ces deux groupes et le refus de certains responsables des sites quant à leur contribution pour la collecte des données, ceux ayant accepté ont été mis en confiance par les équipes d'enquêteurs.

De plus, une bonne communication et entente avec les autorités locales ont permis de mener à bien les différentes étapes de la recherche, d'accéder aux groupes de populations préalablement définis et d'atteindre les différents quotas attendus dans l'échantillonnage.

Enfin, il est important de rappeler que l'ensemble des données quantitatives et qualitatives, bien que collectées sur un espace géographique important, ne permet pas de généraliser les faits observés au niveau national. D'autre part, certains sites n'ont pas pu être étudiés par les équipes de l'OIM sur le terrain pour des raisons sécuritaires. Cependant, les données empiriques récoltées, les estimations d'arrivées partagées par les autorités locales ainsi que les nombreuses données qualitatives récoltées permettent de construire une image fidèle de la situation de mobilité au sein des zones enquêtées à un moment précis. Ces données fournissent aussi de nombreuses perspectives pour de futures enquêtes en Guinée.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

I. COMPRENDRE LE MONDE DE L'ORPAILLAGE ARTISANAL EN GUINÉE

L'essentiel de la production guinéenne d'or provient de la Haute-Guinée, à savoir de Siguiri, Mandiana, Kouroussa, Kérouané et Dinguiraye. Au niveau national, le pays produit aujourd'hui entre 15 et 17 tonnes d'or par an. Selon la Chambre des Mines¹⁹, cette production se répartit entre les orpailleurs et les trois principales sociétés minières industrielles : la Société Aurifère de Guinée (SAG), la Société Minière de Dinguiraye (SMD), ainsi que la Société Minière de l'Afrique Occidentale (SEMAFO). La SAG exploite les filons aurifères de Siguiri, la SMD l'or primaire de Léro à Dinguiraye et la SEMAFO l'or de Kouroussa et de Mandiana.

Pour la présente recherche, les enquêteurs se sont intéressés aux orpailleurs pratiquant l'extraction d'or artisanale dans les préfectures de Siguiri et Mandiana. L'exploitation de l'or dans ces différentes régions pose de véritables problèmes au niveau social, économique, politique et environnemental. En effet, le code foncier et domanial est rarement respecté et le manque de communication entre les compagnies minières et les populations conduit parfois à des violences et à des affrontements. Par ailleurs, la dégradation de l'environnement est également une conséquence de l'exploitation minière et préoccupe les habitants de ces régions aurifères. De ce constat est née la nécessité de mieux identifier et comprendre les mouvements de population autour des exploitations artisanales en Haute Guinée.

1. LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'EXTRACTION AURIFÈRE ARTISANALE

L'extraction aurifère artisanale engage diverses activités distribuées entre les différentes personnes travaillant autour d'un trou sur un site donné. Les orpailleurs creusent et descendent dans les trous afin d'y recueillir les gravats qui sont ensuite hissés à la surface par leurs coéquipiers. Les gravats sont ensuite transportés et concassés, et finalement traités afin d'y trouver des traces d'or. Chacune de ces étapes peut être réalisée par une ou plusieurs personnes, en fonction du nombre de personnes engagées par trou



Image 1 : Le sable tiré du puit par un orpailleur sur le Koromadou

et de la compétence de chacun. D'après les observations faites au cours de l'étude de terrain, ces activités sont effectuées aussi bien par des jeunes hommes que par des enfants et par des femmes, surtout le transport des gravats et du concassage.

Dans la gouvernance des sites d'orpaillage, les chefs de trou sont les orpailleurs responsables du trou dans lequel ils travaillent, ils rendent des comptes aux propriétaires de trou et aux chefs de site. Le statut de propriétaire est compatible avec celui de chef de trou. Tous sont subordonnés au chef de site. Les *Tombolomas* et les financiers jouent aussi un rôle,

¹⁹ <https://mines.gov.gn/>

notamment dans la sécurité et l'assistance en cas d'accident pour les premiers, la redistribution des bénéfices pour les seconds.

Finalement, il faut encore considérer ceux qui exercent une activité connexe, tels que les vendeurs (eau, vivres, outils de travail), les travailleuses du sexe et les chauffeurs, qui contribuent également à l'activité économique aurifère grâce à leur présence sur et autour des sites. D'après les témoignages recueillis, il n'existe aucun contrôle de l'État sur les sites, et les autorités régionales n'interviennent que rarement sur ces derniers.

2. ORGANISATION DE L'EXTRACTION DE L'OR SUR LES SITES D'ORPAILLAGE ARTISANAUX

Hierarchie des orpailleurs dans les régions de Siguiri et Mandiana

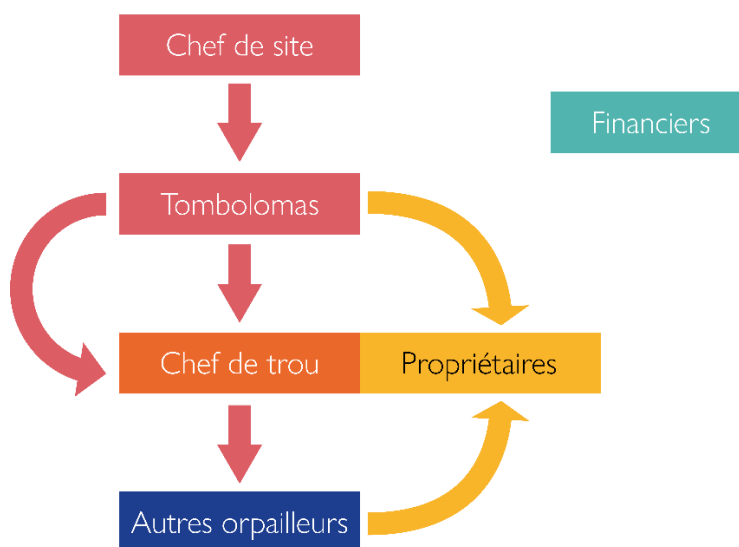


Schéma 1: Hiérarchie des orpailleurs dans les régions de Siguiri et Mandiana

gouvernance des sites d'orpaillage, car ils sont responsables de la gestion de la sécurité. Les orpailleurs se tournent vers eux en cas de maladie, de conflits, ou d'éboulement par exemple. Ils sont aussi responsables de la collecte des taxes perçues auprès de tous les orpailleurs, qu'ils soient guinéens ou non.

Bien qu'il soit commun de parler d'exploitation artisanale ou traditionnelle par opposition aux modes d'organisation industriels, l'orpaillage répond toutefois à des règles coutumières et communautaires précises et rigoureuses. Tout nouvel orpailleur doit, en effet, se conformer aux règlements spécifiques des sites aurifères pour sa propre sécurité et celle des autres membres des communautés aurifères.

Au sommet de la hiérarchie se trouve le chef de site. Il est celui qui donne la permission d'exploiter aux chefs de trous, aux propriétaires de trou et aux orpailleurs. Le chef de site accorde aussi des prêts aux nouveaux orpailleurs ayant migré vers le site pour faire fortune, notamment pour qu'ils puissent se procurer les outils de travail.

Les *Tombolomas*, eux même présidés par un chef, jouent également un rôle clé dans la

A l'intérieur des sites, un propriétaire de trou peut décider d'exploiter un trou seul, mais en général, étant donné l'ampleur des travaux, il recrute parmi les orpailleurs originaires de la commune, une personne appelée *Gnado* qui devient ainsi le chef du trou. Ceux-ci recrutent ensuite d'autres employés pour effectuer les diverses tâches indispensables à l'extraction. En moyenne, sept à dix personnes gravitent ainsi autour de chaque trou, et l'organisation du travail se fait selon des systèmes de rotation où certains se reposent alors que d'autres orpailleurs descendent dans les galeries.



Image 2 : Un orpailleur descend dans un puit (Kodiaran)

Enfin, le travail du financier est de gérer les bénéfices et les dépenses liées à l'extraction de l'or, du début jusqu'à l'épuisement du filon. Cette personne permettra de financer les frais de l'orpailleur, comme les soins médicaux, la nourriture, le matériel nécessaire à la prospection et à l'extraction de l'or ainsi que les autres besoins des travailleurs.

« En tant que chef, je répartiss les tâches de chaque orpailleur de mon équipe, je fais le contrôle et rends des comptes au propriétaire de trou »

« Je suis chargé de l'organisation dans le trou et j'accomplis les mêmes tâches que les autres orpailleurs. Les problèmes de nourriture et d'eau sont souvent récurrents et sont résolus par le propriétaire de trou. »

Groupe de discussion avec les chefs de trou, préfecture de Mandiana.

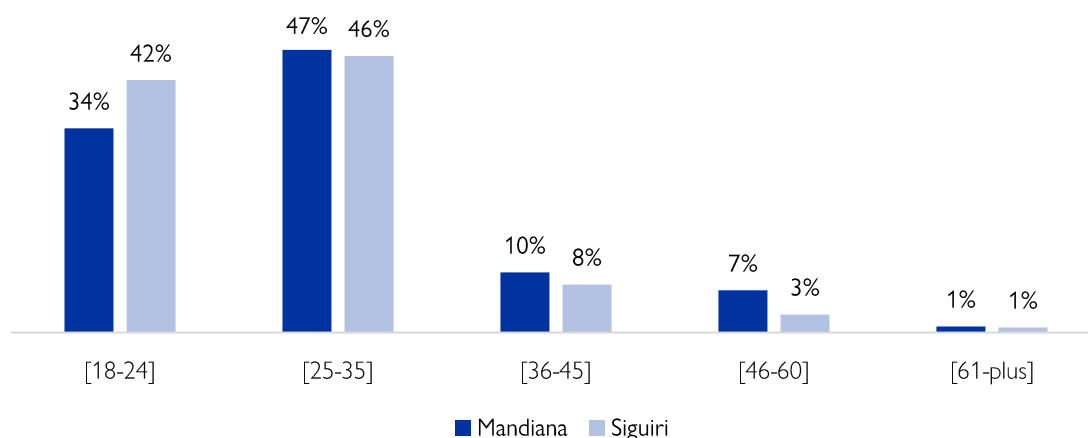
Lors de plusieurs groupes de discussions, les différents acteurs des sites d'orpaillage ont mentionné le caractère saisonnier de l'activité d'extraction aurifère, allant de juin à novembre. La saison des pluies, débutant en novembre, rend les galeries particulièrement dangereuses, et impraticables à cause des risques d'éboulements. Il arrive d'ailleurs que les autorités locales interdisent aux orpailleurs d'exercer leurs activités pendant cette saison. Malgré cela, certains orpailleurs poursuivent tout de même le travail durant la saison des pluies, au péril de leur vie.

Le système de répartition des gains issus de l'orpaillage artisanal tend à refléter le système hiérarchique décrit précédemment. En effet, les orpailleurs ont plutôt tendance à se répartir les sacs de gravats au lieu de se répartir la somme d'or finale. Ce mode de fonctionnement considéré comme plus égalitaire permettrait d'éviter les éventuels vols ou autres disputes relatives aux gains. Le chef de site a droit à la plus grande part, soit entre un tiers ou la moitié des gravats extraits.

3. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ORPAILLEUSES ET ORPAILLEURS

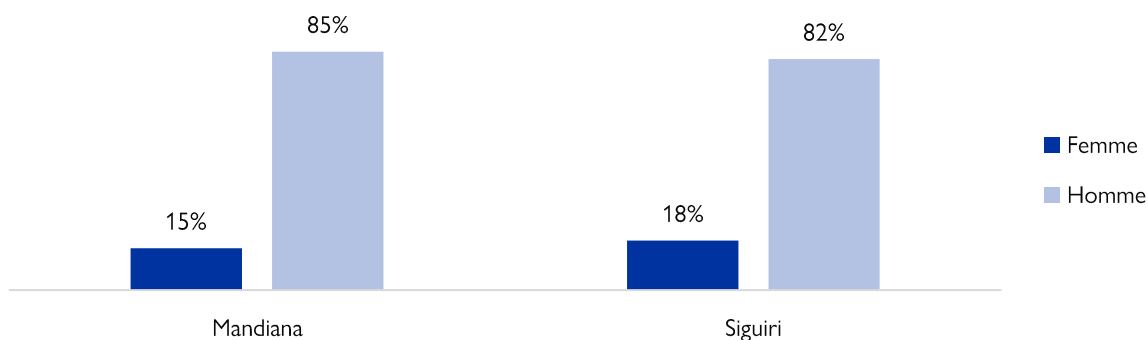
Les résultats de l'étude ont permis de dresser un profil sociodémographique des orpailleurs locaux et migrants travaillant sur les sites étudiés des deux régions.

La population d'orpailleurs en activité sur les sites sélectionnés pour la recherche est très jeune. Environ 70% des personnes rencontrées sur les sites d'orpaillage ont entre 18 et 35 ans. A Mandiana, ils sont 34% à avoir entre 18 et 25 ans et 47% entre 25 et 35 ans. A Siguiri, 42% des orpailleurs ont entre 18 et 24 ans et 46% entre 25 et 35 ans. Le ratio de jeunes est donc supérieur à Siguiri.



Graphique 1 : Répartition par tranche d'âge des orpailleurs

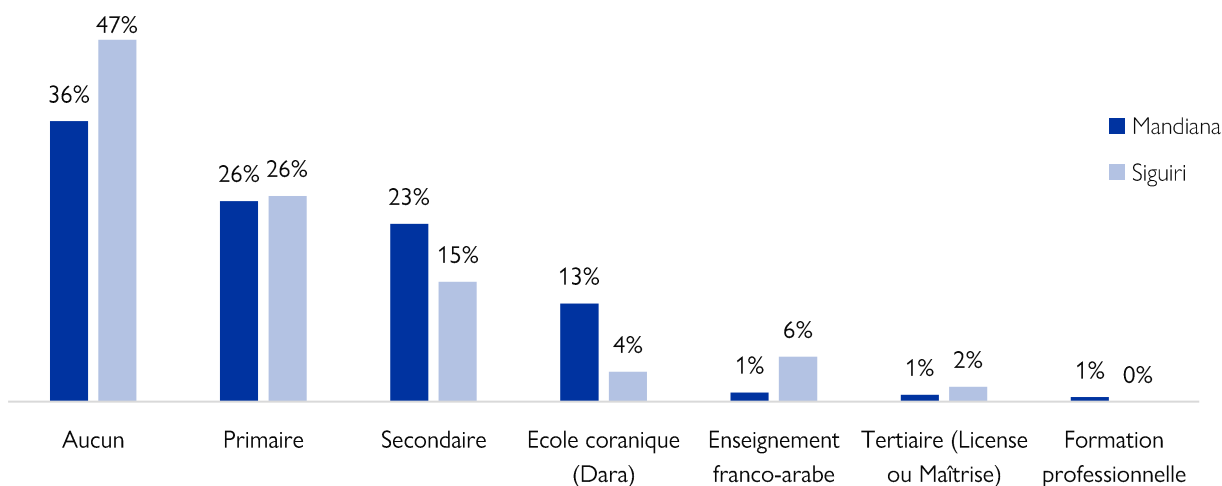
Comme observé dans le graphique 2, une part non négligeable du total des personnes interrogées sont des femmes, à savoir 15% des personnes enquêtées dans la préfecture de Mandiana et 18% à Siguiri. Toutefois, il faut mentionner un biais possible dans cet aspect de la recherche. Malgré le fait que les enquêteurs aient observé la présence de nombreuses femmes sur l'ensemble des sites enquêtés et en proportions majeures, celles-ci n'ont pas toujours souhaité participer aux interviews, vraisemblablement par crainte des pressions sociales liées aux réalités coutumières des sites.



Graphique 2 : Répartition des orpailleurs par sexe dans les préfectures enquêtées

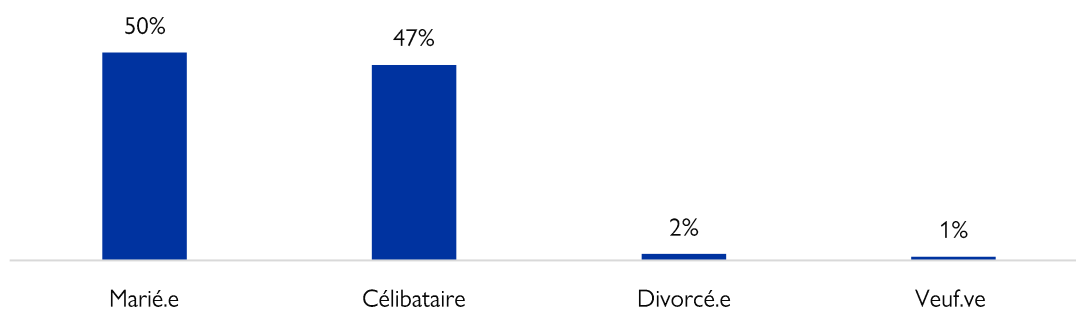
A propos des niveaux d'éducation des orpailleurs, il semble que la plupart d'entre eux n'ont aucun niveau d'étude, soit 47% dans la préfecture de Siguiri et 36% dans celle de Mandiana. De plus, 26 % ont atteint le niveau primaire dans les deux préfectures. D'autre part, certains indiquent avoir suivi une éducation coranique, soit environ 13% dans la préfecture de Mandiana et 4% dans celle de Siguiri.

Sur l'ensemble des orpailleurs, dont la majorité se situe dans la tranche d'âge des jeunes de moins de 25 ans, la plupart ne sont pas ou sont très peu scolarisés. Ils s'engagent dans l'orpaillage sans une réelle préparation et sans formation dans le métier.



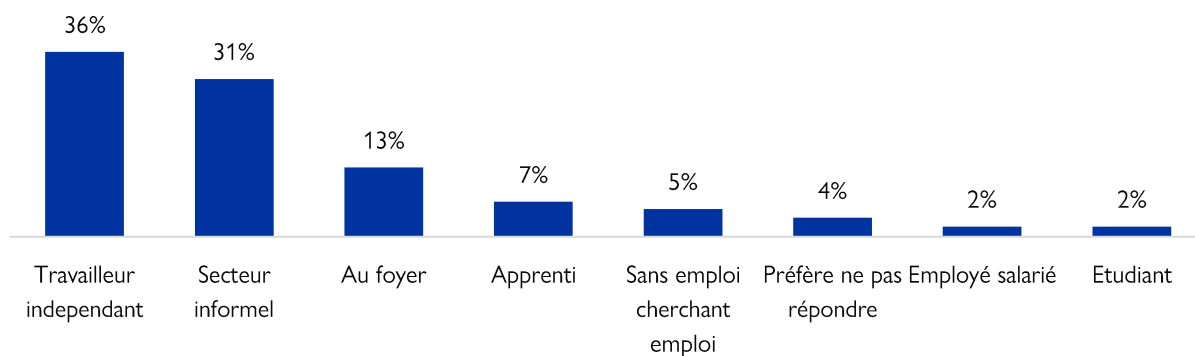
Graphique 3 : Répartition des orpailleurs par niveau d'éducation, dans chaque préfecture

Quant au statut matrimonial des orpailleurs, 5% d'entre eux déclarent être mariés. Parmi les personnes enquêtées, 46% indiquent vivre sur le site avec leur famille, tandis que 54% indiquent ne pas vivre en présence de leur famille. Certaines femmes travaillent même avec leur bébé, faute de trouver une solution de garde alternative pendant les journées de travail. La seconde catégorie majoritaire est celle des célibataires, avec 47 % sur l'ensemble des sites enquêtés.



Graphique 4 : Répartition des orpailleurs par statut matrimonial

Les résultats qui figurent dans le graphique 5 montrent qu'avant d'arriver sur les sites de la recherche, les orpailleurs interrogés étaient majoritairement des travailleurs indépendants (36%) ou exerçant dans le secteur informel (31%). Les orpailleurs qui travaillaient dans l'agriculture sont inclus dans ces estimations, et représentent environ 43% des travailleurs interrogés.



Graphique 5 : Répartition des orpailleurs selon le statut professionnel avant l'arrivée sur le site



Image 3 : Machine de lavage de gravier à Kobonin (Mandiana)

- **Répartition des genres** : Environ 80% des personnes interrogées dans le cadre de la recherche sont des hommes, tandis que 15% sont des femmes à Mandiana et 18% à Siguiri. La faible représentation des femmes peut être due à un biais de la collecte de données et à la réticence des femmes à participer aux entretiens.
- **Age moyen** : Les orpailleurs locaux et internationaux sont extrêmement jeunes. En effet, plus de 50% des orpailleurs sont des jeunes âgés entre 18 et 35 ans.
- **Niveau de scolarité** : La majorité des orpailleurs ayant participé à la recherche a peu ou pas d'éducation scolaire ou de formation professionnelle. Cet aspect du profil migratoire a tendance à différencier fortement la population d'orpailleurs des autres migrants guinéens, notamment ceux ayant tenté une expérience de migration irrégulière à l'international. Par exemple, parmi les migrants de retour volontaires guinéens ayant tenté une traversée irrégulière vers l'Europe, 60% avaient atteint un niveau d'éducation secondaire.
- **État civil** : 50% des orpailleurs sont mariés et sont venus sur le site avec leur famille. Un fort pourcentage d'orpailleurs sont aussi célibataires (47%).
- **Secteur d'emploi avant d'arriver sur le site** : Les enquêtes individuelles ont montré qu'avant de migrer sur le site aurifère, 36% des personnes interrogées ont travaillé en tant que travailleurs indépendants et 31 % dans le secteur informel. Parmi ces groupes, 43% exerçait une activité économique dans le secteur de l'agriculture, prouvant ainsi que l'orpaillage se définissait tout d'abord comme une activité complémentaire aux revenus issus de l'agriculture.

II. PARCOURS ET EXPÉRIENCES MIGRATOIRES VERS LES SITES D'ORPAILLAGE

Dans les préfectures de Siguiri et Mandiana, l'or régit aujourd'hui l'organisation sociale, politique et culturelle des populations locales. Dans toutes les sous-préfectures, des familles entières s'engagent et s'organisent pour creuser la terre avec l'espoir d'y trouver quelques pépites, promesses de meilleurs lendemains, malgré la concurrence des grandes sociétés minières.

Les données récoltées permettent de constater que l'orpaillage est devenu la principale source de revenus pour les populations, au détriment des activités traditionnelles axées sur l'agriculture et l'élevage.

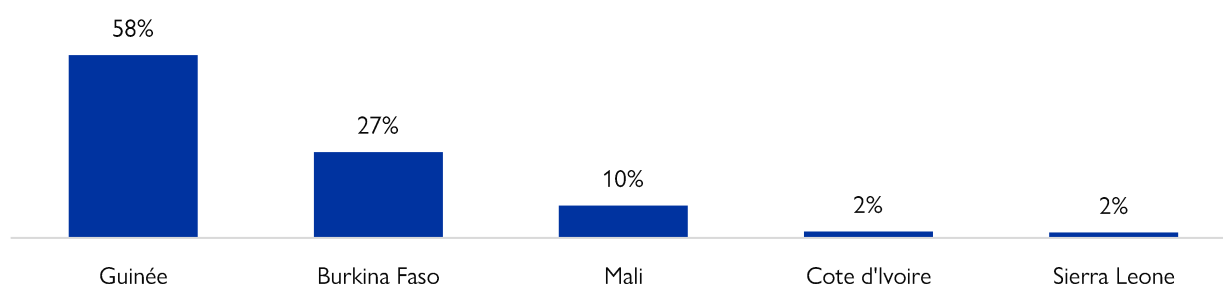
D'autre part, les témoignages recueillis au cours des entretiens sur les différents sites d'orpaillage permettent de parler de migration à la fois interne et transfrontalière, aussi bien des femmes, des hommes, des adultes et des enfants. Le caractère saisonnier de l'orpaillage induit une rotation avec d'autres activités traditionnelles, telles que l'agriculture. L'orpaillage est ainsi considéré comme une source alternative de revenus pour les familles et une opportunité pour les jeunes de participer à la vie de leurs familles et de construire leur avenir, parfois au travers d'un projet migratoire de long terme. Toutefois, la surexploitation de l'or, à la fois industrielle et artisanale, est devenue une véritable menace environnementale pour la région de Kankan.

1. LES ZONES AURIFÈRES DE L'EST GUINÉE AU CŒUR DE DYNAMIQUES MIGRATOIRES MULTIPLES

ORIGINE MIGRATOIRE DES ORPAILLEURS : LES NATIONAUX VENUS DES PAYS FRONTALIERS

Selon les résultats figurant sur le graphique 6, il apparaît que les ressortissants guinéens demeurent les plus nombreux sur les sites d'orpaillage. Ils représentent 59% de l'ensemble des orpailleurs à Mandiana et 56% dans la préfecture de Siguiri. D'autre part, parmi les ressortissants des autres pays de la sous-région d'Afrique de l'Ouest, les travailleurs originaires du Burkina-Faso viennent en première position avec 27% dans les deux préfectures, suivi de ceux du Mali avec 12% à Siguiri et 8% à Mandiana.

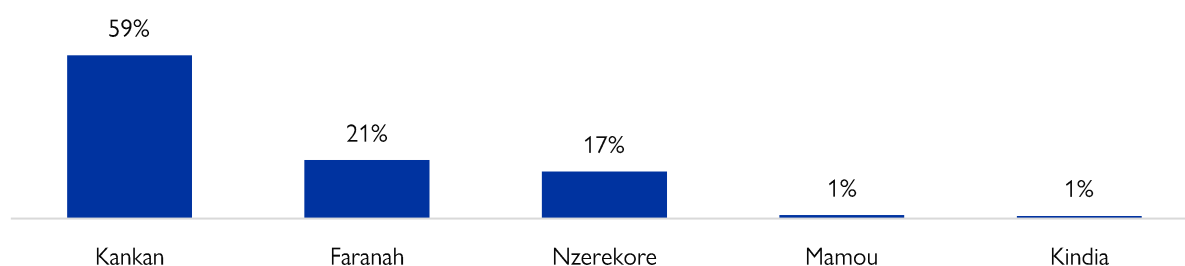
Les orpailleurs burkinabés constituent donc la seconde nationalité la plus représentée sur les sites de la recherche. Il semblerait que leurs techniques de creusages leur auraient permis de se forger une réputation d'excellents creuseurs de puits dans toute la région. En effet, au Burkina-Faso, les techniques de creusage dans les sites d'orpaillage semi-mécanisés permettent d'atteindre une profondeur supérieure à cent mètres. Ce serait la raison pour laquelle la main d'œuvre burkinabé, en particulier l'ethnie « mossi », forte de ses compétences et techniques spécifiques, figure en nombre élevé dans les sites où la collecte de données a été menée.



Graphique 6 : Répartition des orpailleurs par nationalité

L'IMPORTANCE DES MIGRATIONS INTERNES VERS LES ZONES AURIFÈRES

En se penchant de plus près sur l'origine interne des migrant guinéens, une grande partie des orpailleurs, soit 59% d'entre eux, arrivent sur les sites aurifères en provenance de Kankan, c'est-à-dire des localités proches des sites étudiés. De plus, 21% d'entre eux viennent de Faranah et 17% de Nzerekore, deux régions situées au sud de Kankan et où l'agriculture constitue la principale source de revenus. Ces résultats tendent tout d'abord à montrer qu'il existe une tradition de la mobilité liée à l'or bien établie dans la région aurifère de Kankan, puisque la majorité des orpailleurs guinéens ont migré d'une localité à l'autre à l'intérieur de cet espace. L'extraction artisanale attire aussi des nationaux venus d'autres zones du pays mais dans d'autres proportions. Faranah est située à plus de 300 kilomètres de Siguiri, tandis que la région de Nzérékoré se situe à l'extrême Sud du pays, à presque 600 kilomètres des zones aurifères et proche de la frontière du Libéria. L'attrait de l'or se répercute donc au-delà des frontières de Kankan et certaines personnes n'hésitent pas à traverser le pays pour tenter leur chance.



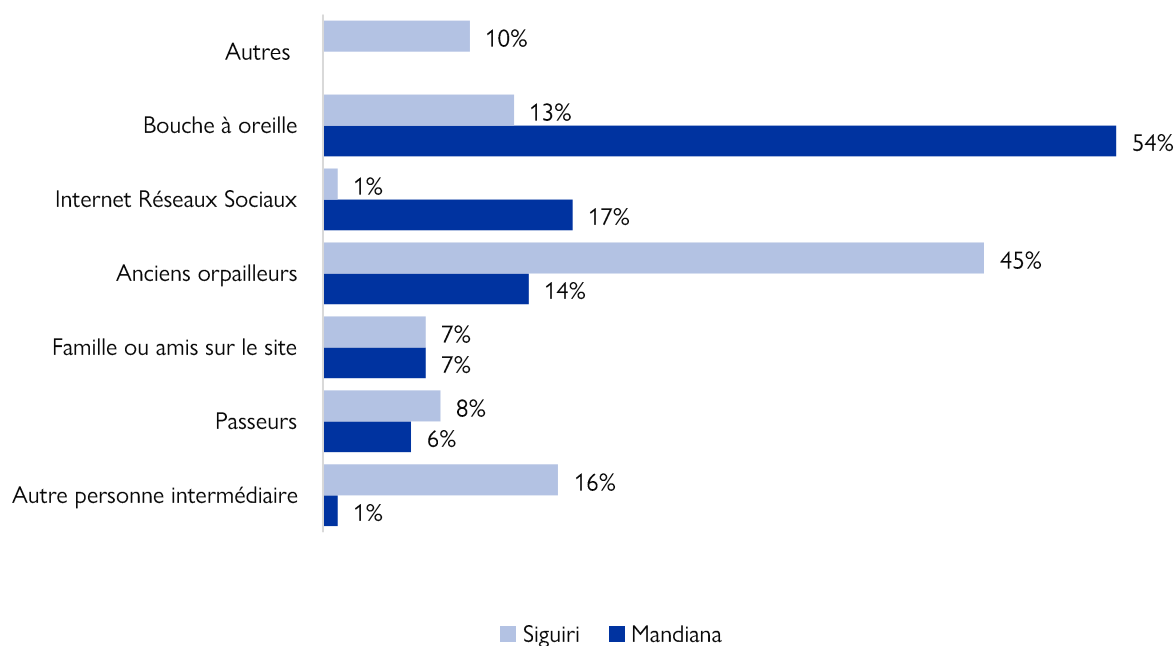
Graphique 7 : Répartition des orpailleurs de nationalité guinéenne par région d'origine

LA PRÉPARATION ET LES CONDITIONS DE LA MIGRATION VERS LES SITES

La circulation de l'information sur les opportunités existantes sur les sites aurifères permet de mieux comprendre le processus de décision des orpailleurs. Ainsi, les graphiques 8 et 9 montrent que dans la préfecture de Mandiana, le bouche à oreille est la première source d'information utilisée avec 54%, et 45% des orpailleurs déclarant avoir été informés par d'anciens orpailleurs à Siguiri. De manière générale, les canaux d'information informels prévalent.

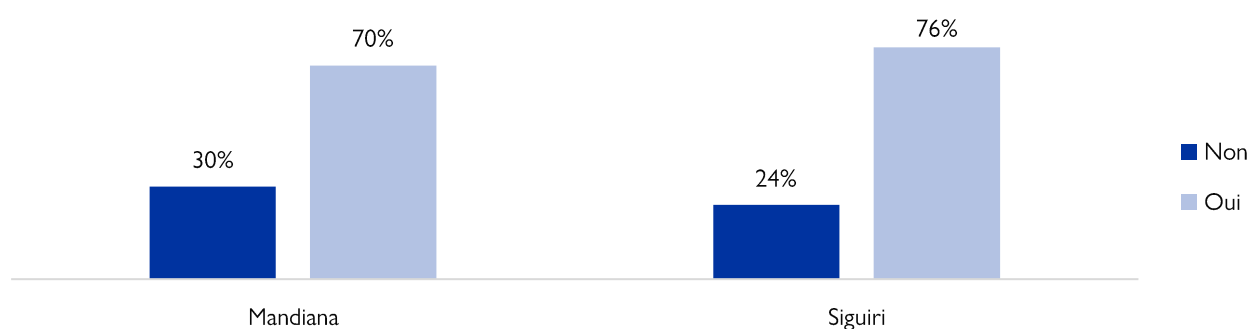
Les passeurs constituent une source d'information relativement faible au vu de la proximité géographique des frontières maliennes, puisqu'ils ne constituent que 6 % des sources d'information et de création d'opportunités de travail à Mandiana, et 8 % à Siguiri. Les résultats témoignent également d'une utilisation différente d'internet et des réseaux sociaux, 17% des orpailleurs à Mandiana ont affirmé avoir utilisé internet contre seulement 1% à Siguiri. Cela peut notamment être dû à des différences de couvertures réseaux entre les deux préfectures. Il est intéressant d'observer que le rôle joué par les technologies est beaucoup plus faible dans le cas des migrations vers l'or que pour les migrations irrégulières à destination de l'Europe par exemple. En effet dans ce cas particulier, la technologie a joué un rôle considérable et grandissant les dernières années, permettant non seulement de se renseigner sur les routes à emprunter, mais également de rester en contact constant avec les proches et les familles restées dans le lieu d'origine (Dimescu, 2002)²⁰. Ceci tend à prouver que les dynamiques de mobilité sont différentes entre ces deux flux migratoires.

20 Dana Dimescu, « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », dans *Hommes et Migration*, 2002.



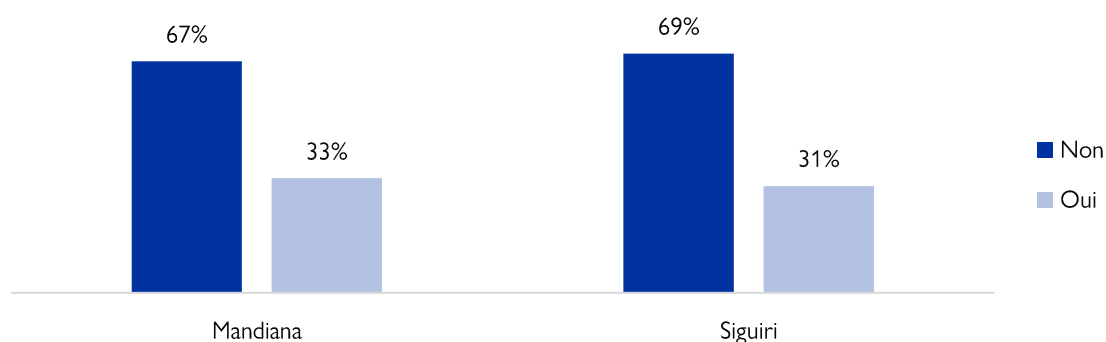
Graphique 8 : Répartition des orpailleurs en fonction des sources d'information utilisées sur les sites à Mandiana et Siguir²¹

Les sources d'information peuvent donner accès à des contacts sur place, permettant à leur tour de déboucher sur des promesses d'emploi. Des connaissances, des membres de la famille ou encore des amis sont généralement à la source du partage d'informations sur le rendement d'un certain site d'orpaillage où ils travaillent eux-mêmes. Comme observé dans le graphique 9 ci-dessous, la majorité des orpailleurs des deux régions a eu une personne de contact à leur arrivée, parmi eux 60% ont affirmé avoir déjà un ami sur le site. Seul un tiers environ des orpailleurs interrogés indiquent le contraire et ont pris la décision de migrer vers un site sans contact préalable.



Graphique 9 : Répartition (%) des orpailleurs en fonction de la relation avec une personne de contact sur le site

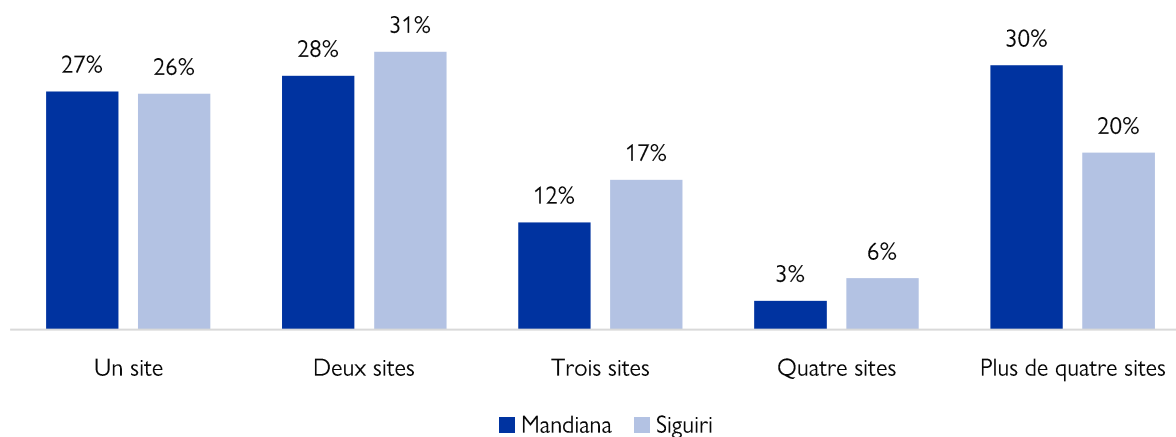
Environ un tiers des orpailleurs, aussi bien à Mandiana qu'à Siguiri, indiquent avoir bénéficié d'une promesse d'emploi avant leur arrivée sur place. Les deux tiers restant (67% à Mandiana et 69% à Siguiri) sont donc engagés après avoir atteint les sites d'extraction aurifères. Ces pourcentages très élevés sont révélateurs d'un état d'esprit des migrants, qui décident de partir à la recherche de l'or sans aucune sécurité d'emploi, mais qui sont pour autant confiants par rapport à leur capacité à en trouver rapidement.



Graphique 10 : Promesse d'emploi avant d'arriver sur le site d'orpaillage, par préfecture

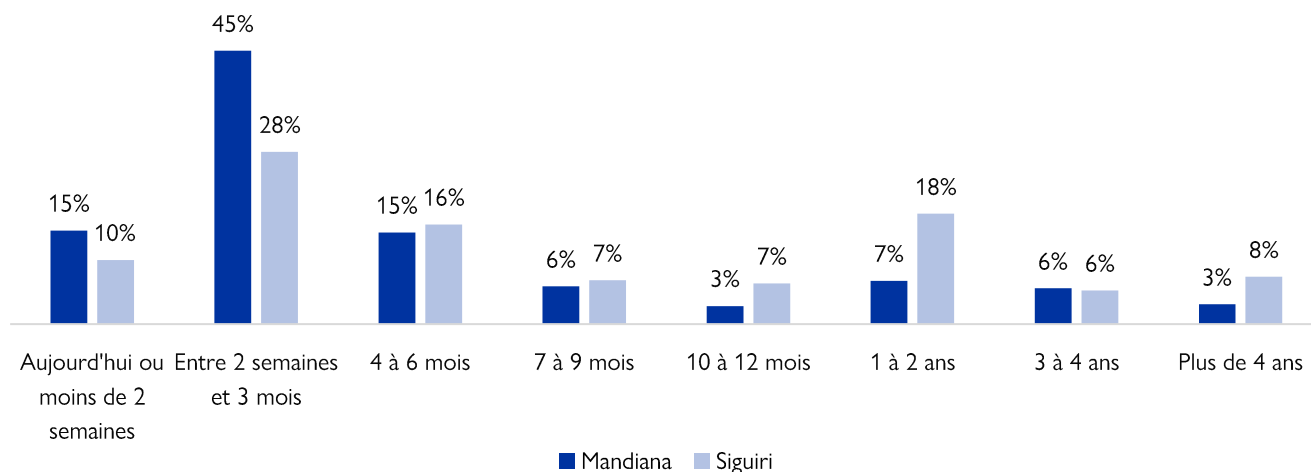
UNE MIGRATION DE COURT-TERME ENTRE PLUSIEURS SITES DE LA RÉGION DE KANKAN

Une fois arrivés sur les sites d'orpaillage, la plupart des travailleurs enquêtés indiquent qu'ils ne se limitent pas à travailler sur un seul site, bien au contraire. Ces résultats témoignent d'une caractéristique intéressante de la mobilité des orpailleurs sur les sites aurifères à l'est de la Guinée, à savoir qu'il existerait une mobilité significative entre les sites de la région. En effet, 73% des orpailleurs interrogés à Mandiana et 76% à Siguiri ont visité deux sites ou plus.



Graphique 11 : Nombre de sites visités par les orpailleurs dans chaque préfecture

D'après les entretiens menés avec les orpailleurs, le temps de travail des orpailleurs sur les sites dépend principalement de la rentabilité des filons. Une fois que l'or est découvert, les orpailleurs restent plus longtemps sur un site donné. Dans le cas des deux préfectures, le taux de rotation des travailleurs change en fonction des nouvelles opportunités. Ces résultats témoignent ainsi de l'attractivité particulière des différents sites étudiés dans l'Est de la Guinée, où les travailleurs nationaux sont les plus représentés et semblent disposer d'une plus grande flexibilité et mobilité.

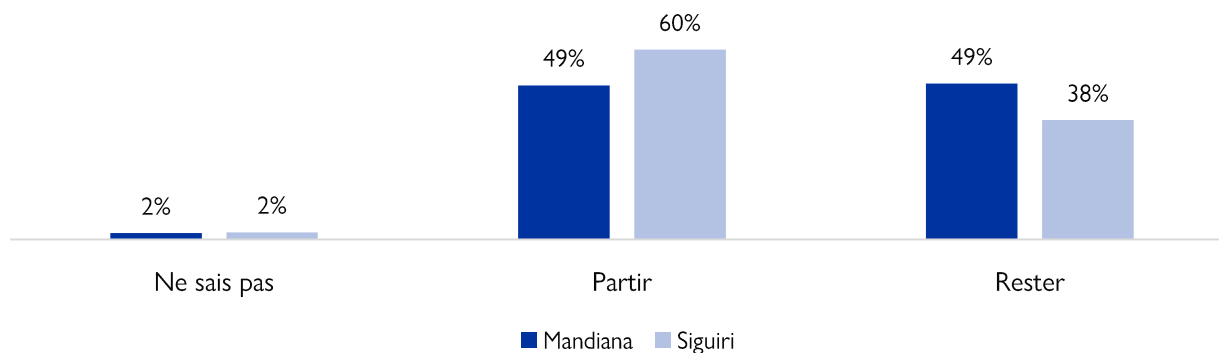


Graphique 12 : Temps de travail passé sur le site par préfecture

En comparant ces données avec celles du temps passé sur chaque lieu, dont les résultats figurent dans le graphique 12, l'hypothèse d'une mobilité importante entre les différents sites aurifères de la région se confirme. En effet, dans le cas de la préfecture de Mandiana, 45% des orpailleurs ont débuté leur activité sur le site entre les deux dernières semaines et les trois derniers mois précédant l'enquête, contre 28% des orpailleurs enquêtés pour la préfecture de Siguiri. Ce graphique confirme également la tendance observée ci-dessus qui suggère que le temps passé à Siguiri est plus long qu'à Mandiana.

La configuration et l'environnement de la région permettent aussi d'expliquer ces particularités. En effet les sites sont pour la plupart relativement petits (quelques centaines de travailleurs environ), informels et mis en place spontanément. Ils sont éloignés des villages et ne permettent pas des séjours prolongés, compte tenu des conditions de vie difficiles sur les sites. Il est possible que les filons s'épuisent vite, encourageant ainsi une mobilité rapide des orpailleurs. De plus, la région de Kankan dans son ensemble est hautement conflictuelle par rapport aux activités aurifères : des litiges avec les orpailleurs, les sociétés industrielles ou les autorités communautaires contraignent aussi dans une certaine mesure les migrants orpailleurs à changer de lieu de travail fréquemment.

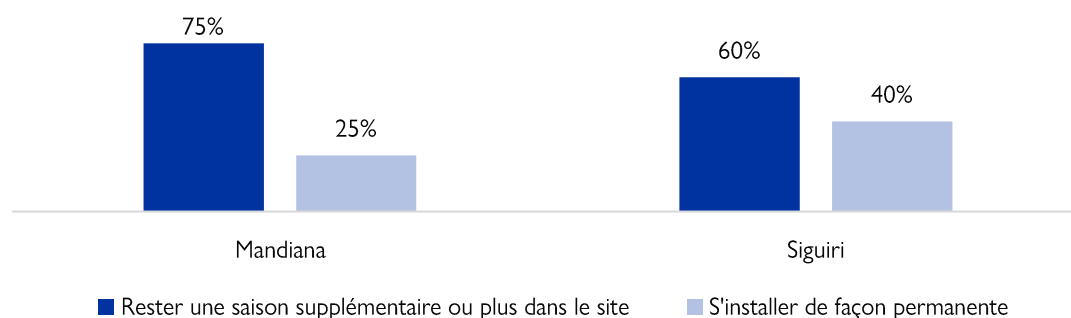
LES INTENTIONS DE MIGRATION DES MIGRANTS ORPAILLEURS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE



Graphique 13 : Intentions de migration des travailleurs orpailleurs au moment de l'enquête

L'analyse des intentions des orpailleurs désirant rester sur le site confirme la tendance à la mobilité inter-sites du travail des chercheurs d'or, puisqu'ils sont 49% à Mandiana à indiquer vouloir rester travailler, et la même portion de personnes interrogées indiquent vouloir partir. En revanche, ils sont 38% à manifester leur intention de rester à Siguiri, et 60% à vouloir partir, ce qui représente donc une majorité pour ce site.

Si les intentions des orpailleurs à long terme sont majoritairement de quitter les sites, le graphique 14 indique qu'ils sont néanmoins prêts à rester travailler encore une ou plusieurs saisons sur les sites de la région, principalement les orpailleurs interrogés à Mandiana qui sont 75% à vouloir continuer leur travail, contre 60% à Siguiri. Les orpailleurs souhaitant s'installer de manière permanente représentent 40% des travailleurs à Siguiri.

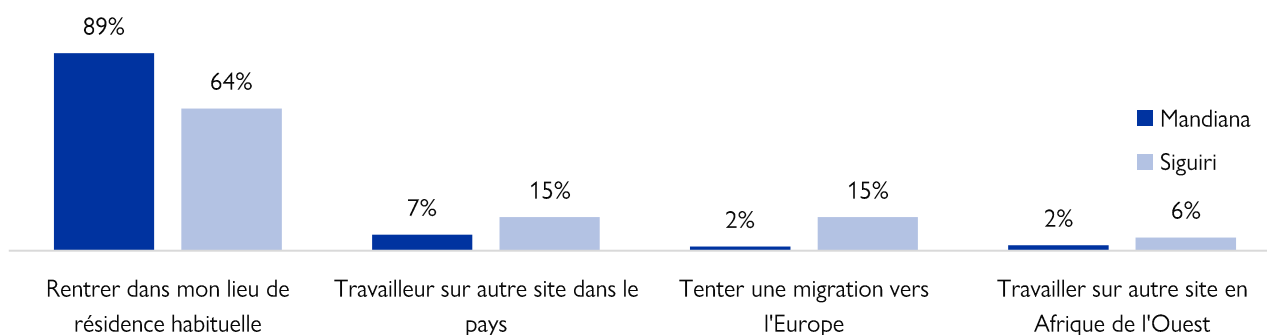


Graphique 14 : Intentions des orpailleurs désirant rester sur le site

Les entretiens avec les autorités locales et les propriétaires de trou dans les deux préfectures confirment ces tendances, ce qui renforce l'hypothèse d'une intense migration interne, ou plus précisément « inter-sites », plutôt qu'à l'international.

Ces tendances sont corroborées par les orpailleurs eux-mêmes, comme le démontre le graphique 15. A Mandiana, 89 % des personnes interrogées expriment leur intention de retourner sur leur lieu de résidence habituelle lorsqu'elles quitteront les sites aurifères, contre 64 % à Siguiri, ce qui représente la majorité des orpailleurs.

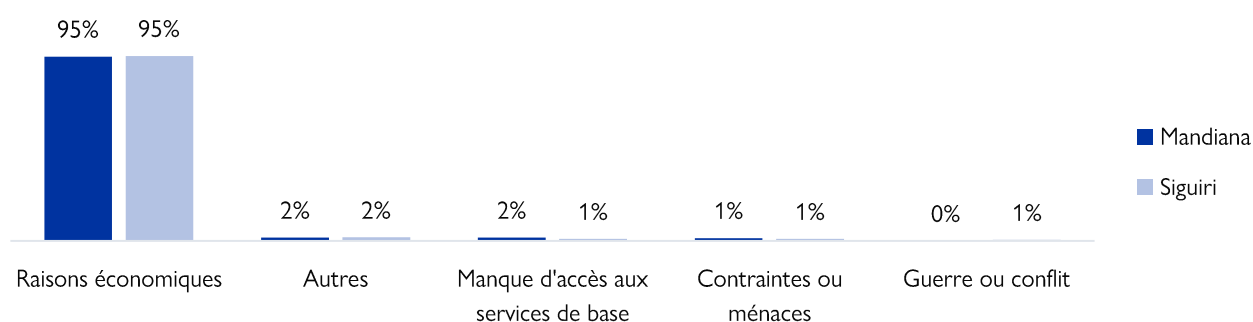
Toutefois, une différence se dessine en fonction des sites sélectionnés à Siguiri ou Mandiana. En effet, les intentions de migrations internationales sont supérieures à Siguiri, où 15 % des orpailleurs souhaitant quitter le site indiquent vouloir migrer en Europe et 6 % en Afrique de l'Ouest, contre seulement 2 % à Mandiana pour chacune des deux destinations. Un écart existe également en ce qui concerne la mobilité inter-sites, puisque parmi les orpailleurs désirant quitter le site d'or actuel, ils sont 15 % à déclarer leurs intentions de travailler sur un autre site à Siguiri, et seulement 7 % à Mandiana.



Graphique 15 : Destinations prévues par les orpailleurs désirant quitter le site actuel

2. LA MULTIPLICITÉ DES FACTEURS DE MOBILITÉ DES ORPAILLEURS

Malgré des conditions de travail difficiles (partie IV du rapport) et la distance qui sépare les orpailleurs de leur famille, les orpailleurs sont nombreux à tenter leur chance sur les sites d'orpaillage traditionnels. Le principal facteur qui les incite à quitter leur foyer est économique, comme l'illustre le graphique 16.



Graphique 16 : Raisons de départ pour les sites d'orpaillage par préfecture

LES FIÈVRES DE L'OR, MIGRATION ÉCONOMIQUE ET ALTERNATIVE A L'AGRICULTURE

Pour concrétiser un projet de migration vers un site aurifère, les migrants ont besoin du budget qui leur permettra d'atteindre le site et de financer les premiers jours de travail jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur premier salaire. Certains parviennent à réunir la somme nécessaire avec l'aide de leur famille, d'autres s'endettent ou encore effectuent des emplois dans le secteur informel avant de pouvoir prendre la route.

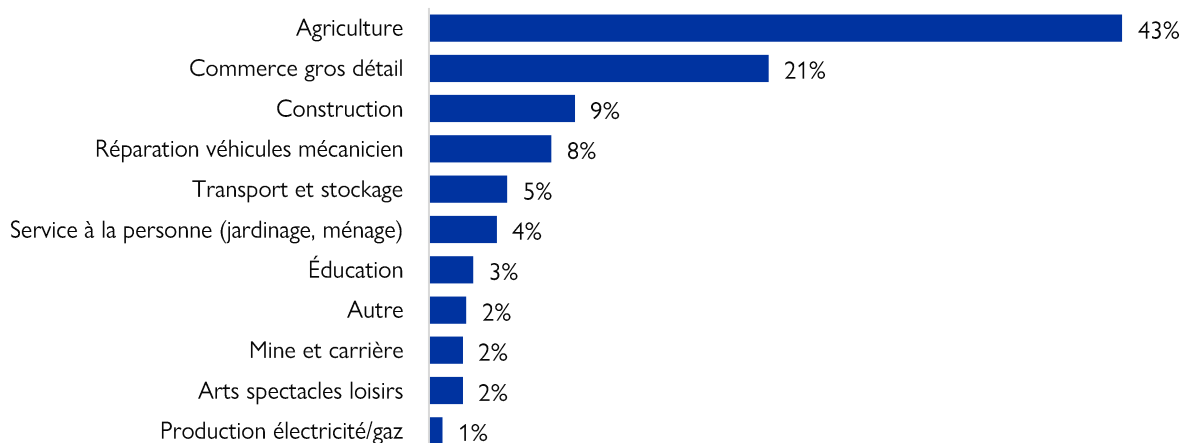
« Mon intention est de gagner de l'argent et de pouvoir étudier. »

« Mon intention est de venir gagner de l'argent sur les sites d'or avant de partir créer un business. »

« Je compte rester un peu ici pour gagner encore de l'argent et finalement aller en Europe. »

Groupe de discussion avec des mineurs non-accompagnés.

Le graphique 17 expose plus en détails la dernière activité exercée par les orpailleurs avant d'arriver sur le site, parmi ceux travaillant indépendamment ou dans le secteur informel : 43 % d'entre eux exerçaient l'activité d'agriculteurs. Ce secteur se caractérise par une intense activité durant la saison des pluies (novembre à juin), tandis que durant la saison sèche les champs ne sont plus cultivables et la production aurifère bat son plein. En effet, durant la saison des pluies les risques d'éboulement dans les galeries augmentent. Les groupes de discussion ont permis de comprendre le caractère saisonnier de l'orpaillage sur les sites de la recherche, à savoir que la majorité des migrants orpailleurs venus des différentes préfectures de la Guinée sur les sites repartent au début de la reprise des travaux agricoles, même si une minorité travaille durant toutes les saisons.



Graphique 17 : Secteur d'emploi des personnes en activité avant d'arriver sur le site d'orpaillage

« Nous travaillons pendant la saison sèche dans les mines et pendant la saison des pluies dans les champs »

Groupe de discussion avec les femmes travaillant dans les mines, préfecture de Siguiri.

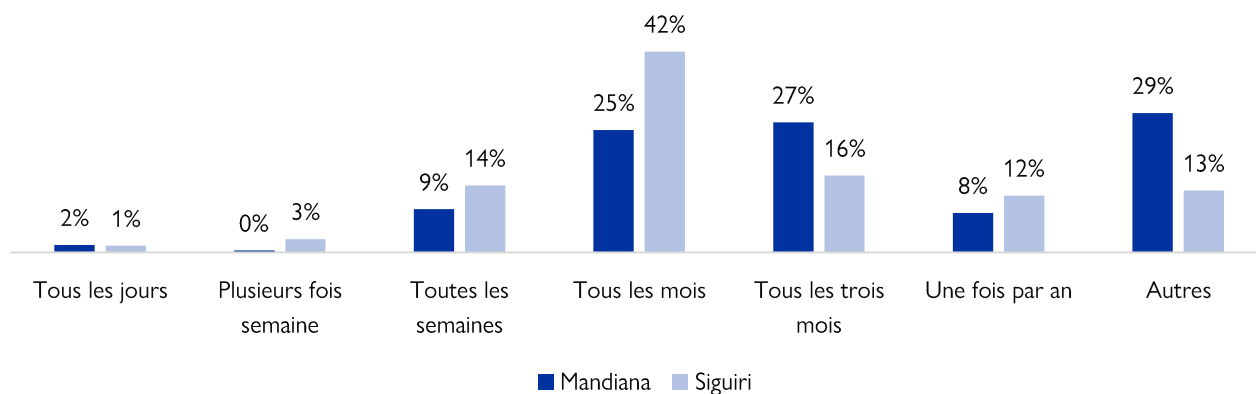
« Notre plus grande difficulté ici, c'est la saison pluvieuse. Là, beaucoup de sites arrêtent le travail »

**Groupe de discussion avec les personnes travaillant dans les activités économiques connexes,
Préfecture de Mandiana**

Les revenus agricoles et ceux issus de l'orpaillage sont complémentaires, ce qui renforce l'hypothèse d'une migration interne, majoritairement saisonnière, et de la mobilité des orpailleurs entre les différents sites, en fonction des opportunités et des saisons sur les sites de la région. Les activités liées à l'orpaillage donneraient des revenus irréguliers, mais sont perçues comme la meilleure alternative, ou comme la plus accessible dans ces zones aurifères.

« Nous gagnons de l'or petit à petit, ce qui nous permet d'acheter des habits et de meubler nos maisons plus dignement par exemple. Je peux dire que ces améliorations sont stables car nous arrivons à subvenir aux besoins de nos familles. »

Groupe de discussion avec les femmes orpailleuses, préfecture de Mandiana.



Graphique 18 : Répartition des orpailleurs par fréquence d'envoi d'argent aux parents

La fréquence de transferts de fonds à la famille des orpailleurs permet de renforcer l'hypothèse qu'une partie importante de la migration vers les sites d'orpaillage répondrait à une stratégie d'amélioration de l'économie domestique. Les transferts s'effectuent sur une fréquence mensuelle (42% à Siguiri et 25% à Mandiana). Les différences entre les deux sites pourraient être le reflet de revenus plus stables et réguliers à Siguiri, et plus incertains à Mandiana. Ils sont une minorité à transférer leurs gains plusieurs fois par semaine, ce qui pourrait laisser entendre que les envois mensuels ou trimestriels suffisent pour subvenir aux besoins du ménage sur le lieu d'origine, comme en témoignent de femmes orpailleuses lors des groupes de discussion dans les préfectures de Siguiri et Mandiana.

Les gains issus de l'orpaillage seraient ainsi investis majoritairement au niveau domestique et à titre de revenus complémentaires du ménage. L'orpaillage ne répondrait donc pas uniquement à des fins migratoires en tant que telles.

MYTHES ET « RUEÉS VERS L'OR »

Il semble qu'il existerait un certain « mythe » du succès et de la réussite sociale fortement lié à l'extraction de l'or et au métier de chercheur d'or, en particulier chez les jeunes (Grätz 2003, Cros et Mégret 2009), permettant de comprendre l'attraction considérable du secteur. Les histoires circulant par le bouche-à-oreille sur les fortunes rapidement gagnées par les orpailleurs ont un impact important sur les imaginaires collectifs au sein des régions aurifères. En effet, dans un contexte national encore fortement touché par le chômage et le manque d'opportunités économiques dans des zones rurales enclavées, les jeunes sont à la recherche d'un moyen d'accéder à un autre statut économique et social. Ainsi, dans l'imaginaire collectif des sociétés d'orpailleurs, les promesses de gains rapides liés à la découverte de nouveaux filons pouvant ensuite donner lieu à des possibilités d'achats de maison ou de biens matériels divers, semblent bien offrir les mêmes potentialités qu'une migration vers les villes ou à l'étranger. L'orpaillage est un choix populaire par excellence, semble être une option facile d'accès, car elle ne nécessite aucune formation préalable et donc n'exclut personne, le peu de matériel nécessaire pouvant facilement être loué ou emprunté dès l'arrivée sur le site d'exploitation.

« J'utilise mon salaire pour payer la nourriture, me soigner, me loger, payer les dettes et envoyer le reste à la famille au village. »

« Je pratique l'orpaillage pour aider ma famille et payer la scolarité de mes enfants »

Groupe de discussion avec les femmes orpailleuses, préfecture de Mandiana.

Zones de transit ou nouveaux espaces de vie pour les jeunes migrants ?***La situation des jeunes migrants dans la région aurifère de Siguiri au Nord-Est de la Guinée***

Une recherche récente réalisée en Guinée dans le cadre d'un programme financé par le Développement International du gouvernement britannique (DFID) a démontré par les résultats issus des cartographies participatives, que la zone de Siguiri apparaissait parfois comme zone de transit pour rejoindre la Route de la Méditerranée Centrale. Les zones de transit pendant le parcours migratoire deviennent ainsi de véritables espaces de vie pour les migrants qui peuvent passer jusqu'à une année au même endroit et exercer diverses activités afin de subvenir à leurs besoins et préparer les prochaines étapes de leur voyage. Ce sont des espaces à la fois physiques et temporels où les projets migratoires peuvent se reconfigurer considérablement, pour le meilleur ou pour le pire.

La recherche a montré que le groupe des 18 – 24 ans est le second groupe le plus représenté sur les sites d'orpaillage enquêtés à Siguiri. Lors des groupes de discussions organisés avec les mineurs (14 – 17 ans) et leurs tuteurs sur les sites d'orpaillage, certains ont également mentionné leur souhait de se rendre en Europe comme principale motivation, d'autres en revanche semble avoir opté pour l'orpaillage comme solution économique de long-terme et ont affirmé avoir quitté l'école tôt pour travailler dans la recherche de l'or sur plusieurs sites artisanaux. D'autres enfin semblent être au cœur d'organisations familiales et subissent la pression d'un ou plusieurs membres de leur famille pour exercer aussi une activité génératrice de revenus sur les sites aurifères.

Cependant, il convient de se demander dans quelle mesure ces jeunes tout juste arrivés parviennent à quitter le site d'or et à continuer leur route migratoire vers les pays voisins et potentiellement l'Europe, et si leurs intentions de départ se concrétisent en effet par une tentative de migrer en Europe. Les revenus obtenus par l'orpaillage sont en effet très faibles comparés aux montants nécessaires au voyage. Pendant les groupes de discussions, les mineurs ont mentionné avoir des revenus mensuels s'échelonnant entre 250 000 et 600 000 francs guinéens (entre 20 et 60 euros) dont une partie du montant doit souvent être reversée au tuteur ou à la famille.

Ainsi, ces résultats témoignent de parcours migratoires divers, de formes de mobilités qui se superposent, et de facteurs de migration différenciés au sein du même groupe de « jeunes ». Il n'est pas prouvé que la mobilité vers les mines d'or fasse toujours partie intégrante d'un projet migratoire clairement défini.

Encadré 1 : La situation des jeunes migrants dans la région aurifère de Siguiri au Nord-Est de la Guinée¹

- **Origine des orpailleurs :** Avec 58% d'orpailleurs guinéens (dont 59% originaires de Kankan, 21% de Faranah et 17% de Nzérékoré), 27% de travailleurs burkinabés et 10% de maliens, les mines d'or sélectionnées dans le cadre de la recherche en Haute Guinée sont majoritairement exploitées par des migrants nationaux.
- **Sources d'information :** Le bouche-à-oreille et le contact avec d'anciens orpailleurs sont les principales sources d'information incitant les orpailleurs à prendre le chemin des mines d'or. Ils sont 70% à Mandiana et 76% à Siguiri à déclarer avoir eu un contact sur le site avant leur arrivée. Cependant, près de 70% des orpailleurs dans les deux préfectures ont migré vers les sites sans aucune promesse d'emploi.
- **Mobilité inter-sites :** Environ un tiers des orpailleurs déclarent avoir travaillé sur deux sites d'orpaillage tandis que 25% déclarent avoir visité plus de quatre sites différents. Le temps moyen passé sur chaque lieu varie entre deux semaines et six mois. Les orpailleurs font donc preuve d'une grande adaptabilité aux opportunités, sont extrêmement mobiles et passent rapidement d'un site à l'autre. Les « Ruées vers l'or » en Haute Guinée ont un caractère de court-terme et spontané.

- **Intentions de migration :** Plus de 60% des orpailleurs (tous sites confondus) envisagent de retourner dans leur localité d'origine lorsqu'ils abandonneront l'orpaillage. Seulement 2% à Mandiana et 15% à Siguiri des orpailleurs désirant quitter le site d'orpaillage actuel projettent d'aller en Europe. Ces résultats montrent de nouveau clairement que les migrations vers les sites d'orpaillage constituent un flux migratoire distinct des migrations irrégulières à destination de l'Europe dans le cas de la Guinée, même si les régions aurifères sont situées à la frontière malienne. Les projets migratoires sont également différenciés dans le sens où l'orpaillage est avant tout perçu comme une activité saisonnière, complétant les revenus issus de l'agriculture. Les revenus issus de l'orpaillage sont aussi relativement faibles comparés aux montants nécessaires pour financer une traversée le long de Route de la Méditerranée Centrale.
- **Facteurs de mobilité :** Les conditions économiques au sein des lieux d'origine et le manque d'opportunités de travail sont les principales motivations qui poussent les orpailleurs à migrer pour rejoindre les communautés aurifères. Les poids de l'imaginaire autour d'un « *El Dorado* » du site d'or guinéen n'est pas à négliger dans la décision de devenir orpailleur. Les perceptions et les histoires de succès transmises par le bouche-à-oreille parviennent en effet à mobiliser de nombreux orpailleurs.

III. LES MIGRATIONS VERS LES SITES D'ORPAILLAGE ET LES BOULEVERSEMENTS DES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

L'orpaillage se présente comme une opportunité d'emploi alors que le taux de chômage national reste élevé, ce dernier atteignant les 60% pour les jeunes diplômés selon les estimations de la Banque Mondiale en 2019²². En ce sens, il permet aux orpailleurs et orpailleuses d'augmenter le revenu familial et de résoudre des problèmes de court terme, tels que subvenir à leurs besoins alimentaires ou se loger.

Toutefois, si l'activité aurifère est un moteur de développement aussi bien pour l'économie locale que nationale, elle ne s'opère pas sans conséquences pour les populations locales, les migrants et l'environnement. Les gains liés au développement d'activités commerciales à proximité des sites d'orpaillage ont pour corollaires l'augmentation de l'insécurité et du nombre de travailleuses du sexe, tandis que le paysage naturel environnant est profondément transformé.

Bien que l'existence de réseaux de traite de femmes ou de mineurs n'ait pas été démontrée dans le cadre de cette étude, l'abandon scolaire est la principale préoccupation des autorités, qui voient le taux d'analphabétisme augmenter considérablement auprès de la jeunesse guinéenne au profit de l'activité d'orpaillage artisanal, mettant également leur santé, voire leur vie, en jeu à l'intérieur des galeries.

1. LES IMPACTS POSITIFS A MOYEN TERME DES MIGRATIONS VERS LES SITES, L'OR COMME « OUTIL DE DEVELOPPEMENT » ?

« Grâce à l'orpaillage la Préfecture se développe petit à petit au niveau économique. La population ne fait qu'augmenter et le niveau de vie s'est un peu amélioré par rapport à l'année précédente »

« L'orpaillage a permis à beaucoup de personnes de construire une maison, de soutenir les familles et d'investir dans des moyens de déplacement. Cependant, en se projetant sur le long terme, il est certain que nous aurons des problèmes des terres cultivables après les activités d'orpaillage »

Groupe de discussion avec les communautés hôtes dans la localité de Boukariah, sous-préfecture de Kintinian, préfecture de Siguiri.

AUGMENTATION DES REVENUS FAMILIAUX ET AMÉLIORATION DES STRUCTURES LOCALES

Les groupes de discussion et les entretiens individuels ont également mis à jour les intentions de certains orpailleurs qui placent leurs espoirs d'épargne dans l'extraction de l'or, ceci dans le but de réinvestir les gains dans un projet professionnel indépendant. Les revenus tirés de l'orpaillage ont ainsi permis à de nombreux ménages de développer leur exploitation agricole ou leur entreprise familiale et d'améliorer leurs conditions de vie.

²² « Guinée : Permettre aux jeunes d'innover et d'entreprendre », dans *Banque Mondial.org*, 10 janvier 2019, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2019/01/10/guinea-facilitating-youth-innovation-and-entrepreneurship>

Un jeune orpailleur de 28 ans originaire de Kankan, expose ses ambitions de la sorte : « L'orpaillage a énormément changé la vie de ma famille. J'ai construit une maison de trois chambres et un salon à Komana, à 3 kilomètres de Koyaran. C'est là que vivent mes parents. J'ai épargné un peu d'argent pour m'acheter une voiture. (...) A l'heure actuelle, la seule chose qu'il me manque c'est de pouvoir recommencer mon travail en tant que chauffeur. »

D'autre part, la présence des travailleurs sur les sites d'exploitations aurifères crée également de nouveaux emplois, par exemple dans le commerce de vivres, de matériel ou le transport. Pour les habitants des villages environnants, le développement des sites aurifères est une véritable opportunité



Image 4 : Groupe de discussion avec les orpailleurs sur le site de Koromadou

pour stabiliser leurs revenus grâce aux activités liées à l'orpaillage, comme en témoigne un ancien agriculteur qui se consacre désormais à la location de compresseurs et au commerce de matériaux pour l'extraction de l'or sur le site de Kourouninkou : « Je suis autochtone d'ici. Mon père est d'ici. (...) Les orpailleurs nous considèrent comme des vieux sages ou notables. (...) Je viens souvent sur ce site pour trouver de quoi vivre. (...) Ma vie d'avant, c'était dans l'agriculture. (...) Je ne peux pas seulement rester aux champs, raison pour laquelle j'amène mes machines ici, pour avoir mon gagne-pain. (...) Ça m'a beaucoup aidé. (...) J'ai construit grâce à cette activité de vente de matériaux. (...) Je n'ai pas l'intention de partir, parce qu'à part ce que nous gagnons dans les puits, nous bénéficions également de quelques dédommagements financiers de la part des orpailleurs »

« Grâce à l'arrivée des orpailleurs on a eu un poste de santé. »

Groupe de discussion avec les communautés d'accueil autour des sites miniers, préfecture de Siguiri.

« Le point positif des orpailleurs pour notre communauté, c'est la construction d'un centre de santé et d'un forage. Les taxes qu'ils payent chaque fin de semaine sont regroupées pour construire les édifices dans le village »

Groupe de discussion avec les communautés d'accueil autour des sites miniers, préfecture de Mandiana.

La croissance économique sur et autour des sites étudiés engendre également des revenus pour les préfectures elles-mêmes qui voient leurs budgets dédiés à des programmes de développement et des infrastructures augmenter en conséquence. Selon les autorités locales, les taxes payées par les orpailleurs guinéens et étrangers constituent aussi un bénéfice pour la communauté dans le cadre de la construction des édifices publics, tels que des hôpitaux ou des écoles.

Lorsque la recherche de l'or se traduit par une amélioration des installations communautaires, elle est aussi créatrice d'un lien social et assure une cohésion entre les différents acteurs cohabitant au sein des communautés aurifères. En attirant une main d'œuvre très jeune, majoritairement en provenance des localités rurales alentours, la quête incessante de l'or permet dans une certaine mesure de limiter une migration trop importante des jeunes vers les pôles urbains.

« L'avantage de ce site d'orpaillage c'est qu'il attire beaucoup de personnes. J'arrive ainsi à nourrir ma famille avec le peu que je gagne »

Groupe de discussion avec les personnes exerçant une activité économique connexe sur les sites, préfecture de Mandiana.

« Notre mode de vie a changé depuis qu'ils ont découvert ce site. Nous travaillons dans des activités connexes telles que la vente l'eau, de riz ou d'autres produits. »

Groupe de discussion avec les communautés d'accueil autour des sites miniers, préfecture de Mandiana.

2. LES MIGRATIONS VERS LES SITES AURIFÈRES EN GUINÉE, MOYEN D'ÉMANCIPATION POUR LES FEMMES

« Je vendais mes produits au village, mais quand ils ont découvert ce site, je suis venue travailler dans la vente autour du site »

« Je travaille aussi sur les sites d'orpaillage pour tirer les graviers lorsque je ne vends pas »

Groupe de discussion avec les personnes exerçant une activité économique connexe sur les sites, préfecture de Mandiana.

Comme évoqué précédemment, les femmes sont très présentes sur les sites aurifères en Haute Guinée et sont particulièrement visibles. Historiquement, l'extraction de l'or était une activité exclusivement réservée aux femmes, mais les activités aurifères se sont petit à petit transformées pour inclure les hommes, qui ont finalement pris le contrôle de l'organisation des communautés aurifères. Aujourd'hui, les femmes sont impliquées de multiples façons dans la recherche de l'or, et remplissent des rôles différents, tels que la remontée du sable des puits, le concassage, le transport, le lavage du minerai. Une règle coutumière leur interdit cependant de descendre directement dans les trous d'exploitation. De plus, les femmes d'orpailleurs, c'est-à-dire celles qui accompagnent les orpailleurs mais ne travaillent pas directement au niveau des trous, contribuent considérablement à l'économie connexe assurant le fonctionnement ininterrompu des activités d'extraction grâce à la vente de nourriture, d'eau et autres produits sur et à proximité des sites.

Les groupes de discussions organisés avec les orpailleuses à Mandiana et Sigui, ont témoigné d'une dynamique intéressante d'autonomisation et de transformation de leur rôle au sein du ménage, à la fois bénéfique pour les familles elles-mêmes ainsi que pour la collectivité. Certaines femmes ont ainsi assuré que leur activité d'orpailleuse leur permettait d'atteindre une certaine autonomie financière et de subvenir aux besoins de leur famille. Les revenus tirés des activités d'orpaillage sont ainsi en grande partie réinvestis localement pour subvenir aux besoins médicaux et à l'éducation des enfants.



Image 5 : Une femme vendeuse de sachets d'eau sur le site.

Lors des discussions de groupe, plusieurs femmes affirment avoir décidé d'organiser leur voyage seules, suite à la mort d'un conjoint, d'une rupture ou encore de conflits conjugaux. Ces événements ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de la migration interne des femmes, mais conjugués à la crise de l'emploi, à la baisse des revenus agricoles et à l'instabilité économique, ils semblent être déclencheurs dans certains cas. Face aux difficultés économiques croissantes, l'orpaillage, même s'il signifie un éloignement de la famille pour s'installer dans des contextes linguistiques et culturels différents, apparaît comme la solution la plus accessible pour ces femmes, veuves ou mères de famille, en recherche d'indépendance et de stabilité économique.

« Ma motivation principale en tant qu'orpailleuse est d'avoir de l'argent pour ne pas dépendre des hommes. »

« Ce qui me motive c'est de pouvoir trouver de l'argent pour me prendre en charge et construire mon avenir »

Groupe de discussion avec des femmes orpailleuse à Faralako Bouffè, préfecture de Mandiana.

Malgré la forte implication des femmes dans la chaîne d'extraction aurifère, elles sont cependant moins rémunérées que les hommes et sont beaucoup moins représentées au sein des système de gouvernance locaux. Elles font aussi état des conditions de travail extrêmes et des risques élevés d'accidents et de maladies, notamment respiratoires et musculaires, pour la santé des orpailleurs en général²³.

Les femmes orpailleuses indiquent cependant que le travail sur les sites aurifères a modifié leur vie de famille. En effet, certaines d'entre elles vivent désormais loin de leurs maris et enfants. Dans ces conditions, elles se retrouvent dans une condition de vulnérabilité et indiquent craindre pour leur sécurité.

« Notre vie familiale a été modifiée, mes enfants sont maintenant loin de moi, ainsi que mon mari »

« Ce qui nous préoccupe est le manque de soins de santé, l'absence de structures sanitaires dans ce village, le problème de l'accès à la nourriture et surtout l'accès difficile à l'eau potable »

Groupe de discussion avec des femmes orpailleuses, préfecture de Mandiana.

« Nous ne gagnons pas assez d'argent et n'avons pas accès à des soins dignes. De plus, nous ne nous sentons pas en sécurité. »

Groupe de discussion avec des femmes orpailleuses, préfecture de Siguiri.

L'orpaillage et ses activités connexes permettent donc aux femmes de gagner leur vie et de subvenir aux besoins de leur famille de manière autonome. Toutefois, cette activité comporte de sérieuses contraintes aussi bien liées aux conditions de vie et de travail sur les sites, à l'inégalité salariale dont elles sont victimes, et aux risques pour leur santé et sécurité.

« Nous ne sommes pas traitées équitablement par rapport aux hommes. Par exemple, pendant le partage du gravier les hommes reçoivent un sac par personne, les femmes deux sacs pour quatre personnes »

Groupe de discussion avec les femmes orpailleuse, préfecture de Mandiana.

« On travaille en groupe dans des conditions de travail difficiles, le rythme de travail est exagéré et nous sommes exposées à de nombreuses maladies sans un bon accès aux soins. On traite l'or traditionnellement en utilisant des seaux, des bassines, des pelles et des calebasses »

Groupe de discussion avec les femmes orpailleuses, préfecture de Siguiri.

²³ CEDEF, 2017 « Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique centrale et en Afrique de l'Est ». *Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes* (CEDEF) est un partenariat entre le Department for International Development du Royaume-Uni, le Centre de recherches pour le développement international et la Fondation Hewlett.

Les témoignages précédents montrent que les migrations vers les sites aurifères dans l'Est de la Guinée permettent aux femmes de différentes régions rurales de redéfinir leur rôle au sein du ménage et de contribuer différemment aux dépenses de la famille, aux frais de scolarité, des biens alimentaires ou des frais d'entretien du foyer. A long terme cela leur permet ainsi de redéfinir leur statut social au sein de la communauté des orpailleurs. Malgré la rudesse des conditions de vie sur les sites pour ses habitantes, les femmes voient dans l'orpaillage la possibilité d'un gain plus important que les autres activités économiques qui leur sont normalement attribuées, et la possibilité de s'organiser sans dépendre des hommes. Les recherches du programme *Croissance de l'Economie et Débouchés Economiques des Femmes (CEDEF)*²⁴ ont aussi prouvé que lorsque les femmes parviennent à surmonter les obstacles et désavantages liés au genre sur les sites miniers, elles aident aussi d'autres femmes à mieux subvenir à leurs besoins. Soutenir les efforts des femmes entraîne donc d'un « *effet de chaîne* » bénéfique pour l'ensemble de la collectivité.



Image 6 : Femmes et enfants à Koboni (Mandiana)

²⁴ CEDEF, 2017, « Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petit échelle en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est », <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/56531/IDL-56531.pdf>

3. LES IMPACTS NÉGATIFS DES RUÉES VERS L'OR : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE A QUEL PRIX ?

L'ABANDON SCOLAIRE PAR LES JEUNES

Les entretiens qualitatifs avec les autorités locales ont mis en valeur le fait que l'exploitation de l'or dans ces différentes régions pose de véritables problèmes sociétaux dans les communautés d'accueil, notamment en ce qui concerne la baisse de fréquentation des établissements scolaires des villages à proximité des sites d'extraction d'or artisanale. Cette tendance se confirme dans les entretiens auprès des membres des communautés avoisinantes à Mandiana et à Siguiri. En effet, les jeunes garçons et jeunes filles constituent l'une des principales mains d'œuvre dans les sites d'orpaillages, à cela s'ajoute la déscolarisation des jeunes filles au profit des mariages précoces.

Un entretien avec un jeune guinéen de 28 ans, rencontré à Kourouninkou dans le District de Koyaran indique qu'il a lui aussi été orpailleur enfant et a été pris très jeune par la fièvre de l'or : « A l'âge de 9 ans, j'ai fait mon tout premier voyage. J'étais tout petit. Je suis allé à Siguiri, tout près de Kankan. Après mes parents sont venus me prendre. Je suis revenu, mais compte tenu des difficultés de mes parents, ça n'allait pas du tout. Donc j'ai décidé d'aller à Abidjan où je suis resté quatre ans. »

Il partage également ses regrets d'avoir abandonné l'école si jeune : « Je prie Dieu afin qu'il aide les jeunes guinéens à quitter l'activité d'orpaillage pour aller faire des études et exercer les métiers qu'ils souhaitent (...) Avoir quitté l'école est mon plus grand regret. Mais aujourd'hui Dieu, merci j'ai commencé des cours du soir chez moi. A présent, chaque soir après le travail, je me rends chez un professeur de notre village pour apprendre comme les enfants. Ça va aller ! Je sais que je m'en sortirai un jour ! »

Les groupes de discussions ont permis de comprendre ce qui pousse ces jeunes à s'engager dans l'orpaillage artisanal. Dans la plupart des cas la situation économique des familles pousserait les enfants à abandonner l'école au profit d'une activité lucrative afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille. Ce facteur rend donc un retour aux études ou à la formation scolaire difficile et improbable. L'un des représentants de la Croix-Rouge guinéenne à Mandiana s'est d'ailleurs montré inquiet de voir le nombre d'enfants en augmentation dans les mines d'or.

« C'est vrai que le travail d'orpaillage est très dur, c'est un travail physique pour les grandes personnes, mais comme nos familles n'ont pas les moyens économiques suffisants, nous acceptons aussi de le faire. »

Groupe de discussion avec des mineurs non-accompagnés.

LES DÉGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES IMPORTANTES LIÉES AUX « MIGRATIONS DE L'OR »

« La dégradation de l'environnement demeure aujourd'hui l'une de nos préoccupations fondamentales dans notre localité. Il y a des orpailleurs qui utilisent des produits chimiques qui ne sont pas bons pour l'agriculture. Après le passage des orpailleurs sur une terre on ne peut plus la cultiver, c'est un problème qui nous inquiète vraiment. »

Groupe de discussion avec les communautés hôtes la localité de Boukariah, Sous-préfecture de Kintinian, préfecture de Siguiri.

Selon les groupes de discussions avec les communautés autour des sites, l'orpaillage se pratiquait anciennement de manière occasionnelle. Aujourd'hui, cette pratique est ancrée dans le quotidien de nombreux ménages dans les préfectures de Mandiana et Siguiri et dépasse le simple rôle d'activité complémentaire. En effet, durant toute la saison sèche (novembre à

juin), il n'y a pratiquement pas d'autre activité économique dans les villages, en dehors d'une modeste production artisanale. Les activités de creusage ininterrompus des trous durant cette période transforment durablement le paysage des zones aurifères, les terres autrefois cultivables deviennent arides et impraticables et empêchent donc la reprise d'activités agricoles. Les terres deviennent aussi dangereuses pour le bétail, qui se retrouve prisonnier des trous et y trouve souvent la mort.

D'autre part, les ressources en eau sont indispensables dans l'activité d'orpaillage. Or, l'utilisation excessive et non contrôlée des produits toxiques, en majorité le cyanure et le mercure pour le lavage du minerai, a pour conséquence le rejet des résidus toxiques aussi bien dans les eaux de surface que dans les eaux souterraines, les rendant impropres à tout usage. Ceci pose de problèmes conséquents non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour l'approvisionnement en eau potable dans des régions déjà affectées par la sécheresse. De plus, pour assurer le soutien des puits de grande profondeur, ainsi que pour les charbonniers installés tout au long des bordures des routes, les orpailleurs utilisent des troncs d'arbres issus des forêts avoisinantes, ce qui a un impact climatique considérable et conduit à la destruction des forêts de la zone. Ces déboisements massifs entraînent la baisse de la pluviométrie, et une hausse des températures, surtout entre avril et juin avec des températures variantes entre 27°C et 48°C dans les deux préfectures, ce qui a également pour conséquence d'accélérer l'érosion des sols.



Image 7 : Vue sur le site Faralako Daman

« La dégradation de l'environnement demeure aujourd'hui l'une de nos préoccupations fondamentales dans notre localité. Il y a des orpailleurs qui utilisent des produits chimiques qui ne sont pas bons pour l'agriculture. Après le passage des orpailleurs sur une terre on ne peut plus la cultiver, c'est un problème qui nous inquiète vraiment. »

Groupe de discussion avec les communautés hôtes la localité de Boukariah, Sous-préfecture de Kintinian, Siguiri.

L'ORPAILLAGE COMME SOURCE DE NOMBREUX CONFLITS

L'exploitation minière, en tant que premier secteur économique de l'État et activité particulièrement importante au sein de ces régions frontalières, est le nerf vif de conflits prenant place à divers niveaux. Selon les entretiens avec les autorités locales, elle entraîne des flux migratoires importants, parfois une détérioration des relations sociales entre les migrants et les communautés hôtes, et des violations des droits humains telles que l'exploitation de la prostitution et le travail forcé des mineur(es). Ces conflits sont aggravés par les espoirs déçus, le manque de transparence entre les orpailleurs, l'accroissement des inégalités, les ressources naturelles et le caractère sacré de certains lieux près des sites miniers. Au niveau de la localité, l'arrivée soudaine des orpailleurs étrangers conduit également à des conflits entre les différentes ethnies et communautés représentées.

Du point de vue des relations avec les autorités gouvernementales, il existe des tensions entre les communautés d'orpailleurs et les pouvoirs publics. En effet, selon les autorités locales des mines et géologie, l'État guinéen reste encore confronté à d'énormes difficultés pour rationaliser et organiser les revenus du secteur minier, l'empêchant de contribuer efficacement à la croissance socioéconomique visée.

Les relations entre les orpailleurs et les communautés d'accueil se présentent de manière similaire dans les deux régions de l'étude. Près de 99% des interrogés affirment avoir de bonnes relations avec la communauté hôte dans la préfecture de Mandiana et 98% dans la préfecture de Siguiri. Malgré la difficulté des conditions de travail au sein des galeries d'exploitation, les migrants orpailleurs ne se considèrent pas victimes de pratiques d'exploitation. La plupart travaillent à leur compte au niveau des trous, ceux qui dépendent d'un chef de trou font état de très bonnes relations de travail avec la personne en charge. Cet aspect de solidarité au niveau d'un trou est souvent la norme car le processus d'extraction obéit bien à une logique de groupe où chaque acteur remplit un rôle précis, nécessaire à la prospérité de l'entreprise collective. Les rapports de confiance sont donc essentiels et sont garants de sécurité sur les sites.

Toutefois, les groupes de discussions avec des locaux ont mis à jour une augmentation de l'insécurité liée à la délinquance, tels que l'augmentation de vols et des agressions, que ce soit envers des femmes ou des agriculteurs qui s'opposent à l'invasion de leurs terres.

« Il faut dire la vérité : nous ne sommes pas en sécurité, à chaque fois il y a des problèmes de vol de biens, de viol des mineurs mais aussi de nombreuses bagarres liées aux travailleuses du sexe »

Groupe de discussion avec des habitants des communautés alentours, préfecture de Mandiana.

« D'un point de vue négatif, nous assistons aux vols récurrents de nos biens et au détournement des femmes »

Groupe de discussion avec des habitants des communautés alentours, localité de Bankon, Siguiri.

Il existe donc une ambivalence des rapports entre communautés hôtes et les travailleurs orpailleurs venus s'installer au sein de leur région. En effet si les communautés profitent directement des flux migratoires vers leur village d'origine, en observant petit à petit une certaine amélioration des conditions de vie des ménages, il faut aussi noter que le conflit terrien est au cœur des enjeux de développement de ces zones rurales. Les orpailleurs n'hésitent pas à prendre possession des terres dès qu'ils découvrent un filon d'or, ce qui conduit souvent au conflit avec les locaux, les institutions et les autorités communautaires. Les conséquences de l'expansion des zones d'exploitation sont dramatiques pour les zones d'agriculture ou d'élevage, réduisant ainsi la possibilité d'exercer une autre activité économique après l'épuisement des filons, ce qui pousse les locaux à opter eux-aussi pour l'orpaillage comme activité lucrative de long terme.

« Notre parcelle ancestrale est située à 7 kilomètres du village. Une mine d'or a été découverte sur cette parcelle alors que nous avions nous-même l'habitude de la cultiver chaque année. Ainsi, sans même nous informer, des orpailleurs ont commencé à creuser là-bas. Mon fils s'est rendu sur le site en question et a trouvé plusieurs personnes en train de creuser la terre, il a ainsi immédiatement demandé aux orpailleurs d'arrêter. Ces derniers l'ont finalement battu. Le problème a dû aller jusqu'au niveau de la Préfecture, à Mandiana, les autorités nous ont mis la pression et on a dû céder notre parcelle aux communautés aurifères. Aujourd'hui, nous n'avons plus de terrain où cultiver ».

Groupe de discussion avec les communautés hôtes dans la localité de Dialakourou, sous-préfecture de Faralako, préfecture de Mandiana.

La « fièvre de l'or » a suscité une intensification de la mobilité des personnes dans la région Kankan, mais plus précisément dans les préfectures de Mandiana et Siguiri, entraînant un brassage socioculturel important entre différentes ethnies et nationalités. Tilo Grätz (2003), dans ses recherches sur la nouvelle identité socio-culturelle des travailleurs orpailleurs, a mis

en perspective la construction de nouvelles mœurs propres au groupe des migrants orpailleurs. Il montre que la mobilité des chercheurs d'or se définit au sein de « nouvelles frontières ». Les orpailleurs développent petit à petit des communautés « itinérantes » de migrants orpailleurs bouleversant les codes et coutumes traditionnels. Les orpailleurs adoptent ainsi des comportements extrêmes et à risque, aussi bien dans le travail (longues heures de travail) que dans la vie privée (usage abusif de drogues, refus du port du préservatif). Ces comportements peuvent donc aussi créer des conflits avec les membres des localités hôtes qui ne partageront pas ces modes de vie abusifs et dangereux.

Les résultats des groupes de discussion dans les sites de Siguiiri et Mandiana montrent aussi que la migration transfrontalière concerne les guinéens autant que les pays de la sous-région avec des personnes de tous âges, et aussi bien des hommes que des femmes. Les travailleurs étrangers font ainsi état de la discrimination qui existe à leur égard.

« Oui, la discrimination contre les étrangers existe sur tous les sites d'orpaillage de Mandiana. L'accès à certains services adéquats pour les orpailleurs étrangers n'est pas facile ici ».

« Je paye de l'argent régulièrement à des agents de police pour mes dossiers d'identité. Pour moi, c'est aussi une forme de discrimination. »

« Même la taxe que nous payons n'est pas la même que les orpailleurs locaux. Ici, on nous traite d'étranger.

Groupe de discussion avec les orpailleurs sans chefs de trou, préfecture de Mandiana.

A noter toutefois qu'il existe également des cas de migration permanente dans lesquels les ressortissants étrangers s'intègrent totalement à la communauté d'accueil. A long-terme, la migration dépend du rendement des sites miniers. Dans certaines localités, les orpailleurs des pays voisins se sont définitivement installés dans les zones aurifères à travers des liens de mariage. Par exemple, dans la sous-préfecture de Faralako sur le site de Malikila, les enquêteurs ont rencontré un Malien qui s'est naturalisé depuis cinq ans avec sa famille.

Les impacts positifs de l'orpaillage en Haute-Guinée :

- L'orpaillage permet une amélioration des revenus au niveau individuel pour l'orpailleur, mais également au niveau de la famille et de la communauté, ainsi qu'une amélioration relative des conditions de vie.
- Grâce aux taxes perçues par les localités, l'exploitation artisanale de l'or améliore aussi les infrastructures disponibles dans les communautés hôtes ainsi que la croissance de l'économie locale. Elle se traduit parfois par la construction de nouveaux services destinés au bien-être de la communauté (par exemple, la construction de postes de santé).
- La migration des femmes vers les sites d'orpaillage se définit également comme un moyen d'émancipation de codes traditionnels et de redéfinition des rôles au sein du foyer. L'orpaillage permet ainsi aux femmes d'avoir des revenus suffisants pour vivre en autonomie et de subvenir directement aux besoins de leur famille tout en réduisant leur dépendance par rapport aux hommes orpailleurs.

Les impacts négatifs des activités aurifères en Haute-Guinée :

- En Haute-Guinée, l'abandon scolaire des enfants sur les sites d'orpaillage, parfois motivé par les parents eux-mêmes touche directement le fonctionnement du système éducatif guinéen, et demeure une préoccupation

majeure pour les autorités locales. Les jeunes ayant participé aux entretiens ont souvent mis en avant le coût des formations primaires et secondaires comme obstacle à la poursuite de leurs études.

- L'exploitation ininterrompue des sols pour la recherche de l'or se traduit également par une dégradation accélérée de l'environnement et des terres cultivables ou dédiées à l'élevage, ainsi que par une pollution des sols et de l'eau, notamment à cause de l'utilisation du mercure pour l'extraction de l'or.
- De plus, les sites aurifères dans l'est Guinéen sont aussi marqués par la potentialité accrue de conflits et de tensions à plusieurs niveaux, principalement avec les autorités, les communautés d'accueil et entre les orpailleurs eux-mêmes.
- Enfin, la création des « sociétés d'orpailleurs » entraîne une transformation des mœurs et des valeurs à l'intérieur des communautés, avec notamment l'augmentation de comportements à risques.

IV. EXPLOITATION DE L'OR ET VIOLATION DES DROITS HUMAINS : LES LIMITES DES SYSTÈMES DE PROTECTION

L'arrivée continue de nouveaux orpailleurs et le manque d'infrastructures d'accueil se traduisent par des conditions de vie et de travail des migrants précaires et dangereuses. Éloignés des centres urbains et installés dans des zones où la présence de l'Etat est faible, ils ne bénéficient généralement d'aucune mesure de protection sur les lieux de travail. L'accès aux soins en cas de maladie ou d'accidents s'avère difficile en raison de la distance qui sépare les sites des hôpitaux, ainsi que de l'état des routes qui les rend difficile d'accès. Les conditions de vie sont également précaires au vu de la situation enclavée des sites aurifères, ce qui ne freine pas moins les orpailleurs à s'y établir malgré des conditions hostiles.

L'orpaillage s'est intensifié, non seulement en raison de l'afflux grandissant de chercheurs avides d'or, mais aussi à travers l'introduction de nouvelles techniques d'extraction, par exemple avec l'usage de machines modernes et de produits chimiques. Dans de telles conditions, les femmes et les mineurs constituent deux groupes particulièrement vulnérables.

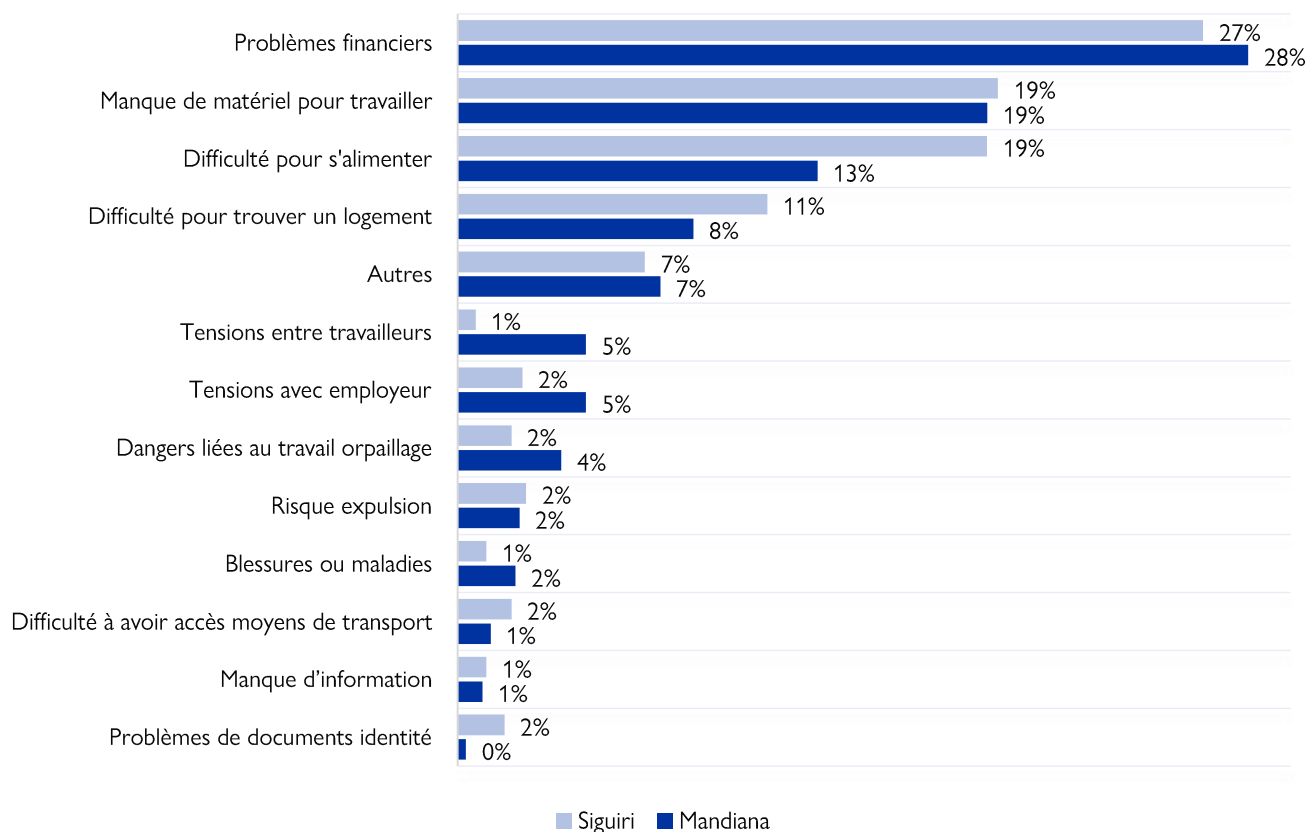
1. LES ORPAILLEURS, VICTIMES DE LA FAIBLESSE DES STRUCTURES DE PROTECTION

Le graphique suivant fait état des difficultés rencontrées par les orpailleurs sur les sites d'exploitation aurifères au sein des deux préfectures étudiées. Alors que le principal attrait des sites miniers est lié à la possibilité de faire des gains économiques rapidement, les problèmes financiers figurent à la première place, pour 27% des orpailleurs à Mandiana et 28% d'entre eux à Siguiri. Le manque de matériel de travail et les difficultés pour s'alimenter arrivent en deuxième position, soit pour 19% des orpailleurs enquêtés. Le problème de l'accès au logement occupe le troisième rang dans l'échelle des difficultés rencontrées par les orpailleurs.



Image 8 : Cabane collective des orpailleurs à Bankon

Les orpailleurs étrangers indiquent rencontrer des difficultés pour trouver un logement et de la nourriture. Le facteur de la langue représente également un frein pour leur intégration au sein de la communauté d'orpailleurs.



Graphique 19 : Principales difficultés rencontrées sur les sites d'orpaillage

« L'accès à la nourriture est vraiment difficile, les travaux sont très durs, je gagne parfois 320 000 GNF par semaine. »

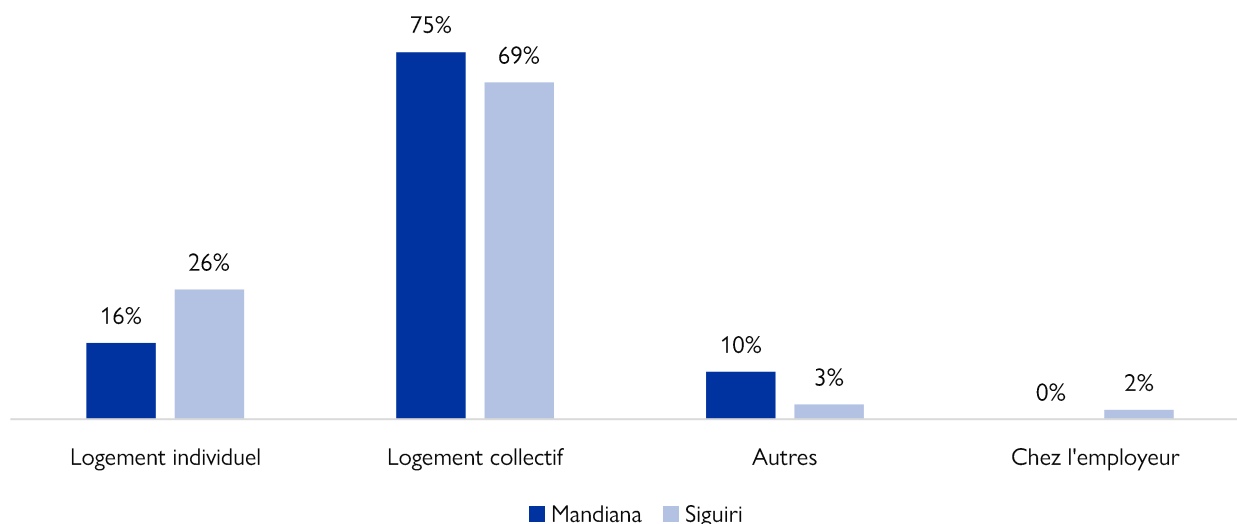
« Les activités ne marchent pas, sauf du mois de juin à octobre. Le travail est saisonnier dans nos sites, nous partageons ce que nous gagnons entre travailleurs »

Groupe de discussion avec les travailleurs orpailleurs sans chef de trou.

LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES ORPAILLEURS

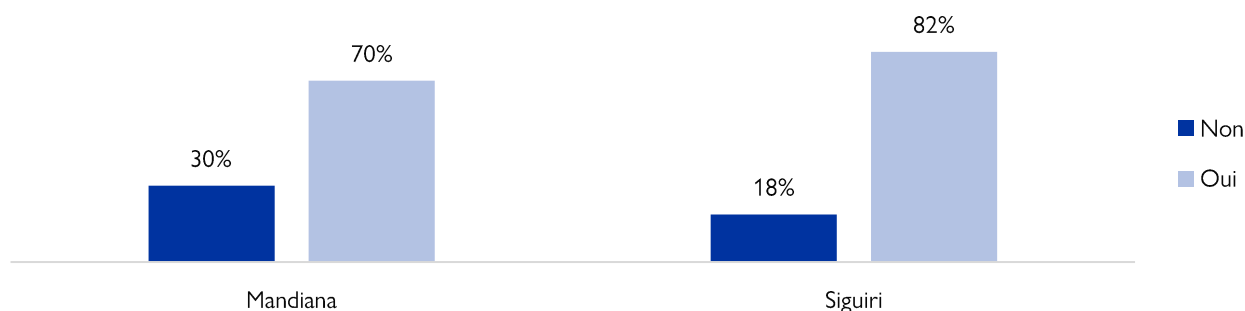
La capacité d'accueil dans les villages environnants étant restreinte, de nombreux orpailleurs sont contraints de se construire des habitations de fortune, et ce à quelques mètres seulement des trous. L'accès à l'eau potable et à la nourriture reste donc une problématique sérieuse, tout comme l'évacuation des eaux usées qui entraîne des risques sanitaires.

L'étude sur les sites d'orpaillage de Mandiana et Sigiri montre respectivement que 75% et 69% des orpailleurs dorment dans des cabanes collectives. Cependant, 16% des orpailleurs affirment avoir un logement individuel à Mandiana contre 26% à Sigiri. Le fait que la majorité des orpailleurs dorment dans ces cabanes collectives s'explique par le coût élevé des locations, les moyens de déplacement, les problèmes de langue et de confiance entre la communauté hôte et les étrangers.



Graphique 20 : Répartition des orpailleurs selon le type de logement

Certains orpailleurs indiquent toutefois que leurs conditions de vie se sont améliorées depuis leur arrivée sur place. Cette question a été appréhendée à travers plusieurs variables telles que le type d'habitat, le statut d'habitation, la situation alimentaire, les sources de ravitaillement en eau potable, les sources et les conditions d'éclairage des ménages, les types d'aisance. Pourtant, dans les deux préfectures (Mandiana et Siguiri), 70% et 82% des travailleurs ont déclaré connaître une amélioration des conditions de vie depuis leur arrivée sur les sites d'orpaillage.

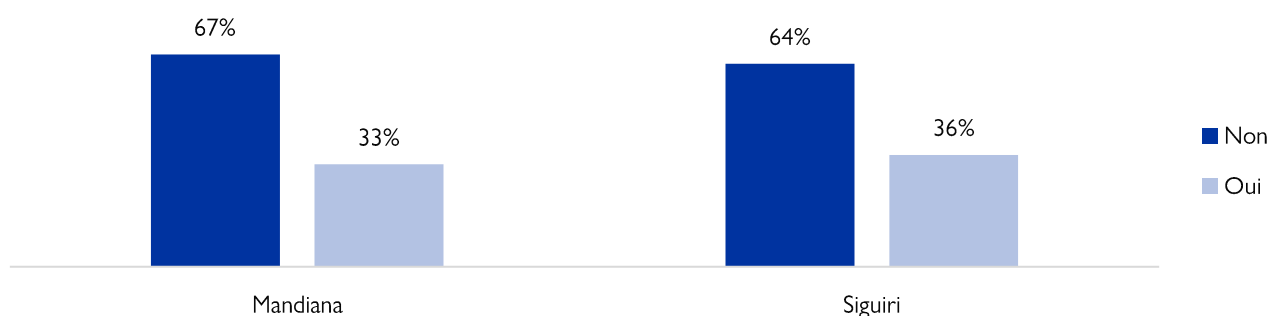


Graphique 21 : Amélioration des conditions de vie depuis l'arrivée sur le site d'orpaillage

De plus, les problèmes de santé sont également fréquents chez les orpailleurs, à cause des accidents ou en raison de la détérioration de leur santé due aux conditions sanitaires critiques, à l'exposition aux produits chimiques nocifs ou encore à l'effort physique. Le graphique 22 ci-dessous indique que plus de 30% des orpailleurs interrogés ont rencontré des problèmes de santé depuis leur arrivée sur les sites. Le faible recours aux services de santé par les orpailleurs est lié aux coûts généralement élevés des soins et l'absence de personnel qualifié dans les structures sanitaires. Pour cette raison, ils ont souvent recours à l'automédication et aux soins traditionnels.

« On travaille en groupe dans des conditions de travail difficiles, un rythme de travail intense, nous exposant à des maladies, sans soins. La plupart du temps, on a recours aux soins traditionnels. »

Groupe de discussion avec les femmes orpailleuses, préfecture de Siguiri.



Graphique 22 : Problèmes de santé rencontrés depuis l'arrivée sur le site d'orpaillage

Les maladies les plus récurrentes contractées par les orpailleurs sur les sites sont diverses, 26% ont cité les maux de tête à Mandiana et 19% à Siguiiri. On constate par ailleurs que 23% des orpailleurs déclarent avoir des douleurs musculaires à Mandiana et 22% à Siguiiri. La fatigue est également importante et est liée à l'intensité du travail d'après 12% des orpailleurs à Mandiana et 22% à Siguiiri.

TYPES DE MALADIE	% MANDIANA	% SIGUIRI
Maux de tête	26%	19%
Douleurs musculaires	23%	22%
Maux de dos	20%	16%
Fatigue importante	12%	22%
Maux d'estomac et problèmes digestifs	9%	5%
Maladies de la peau	5%	2%
Autres	4%	5%
Maladies respiratoires	0%	1%
Troubles de vision	0%	1%
Maladies sexuellement transmissibles	0%	5%
Problèmes liés au lait maternel	0%	1%
Perturbation des cycles menstruels	0%	1%
Total	100%	100%

Tableau 2 : Répartition des orpailleurs selon les types de maladie sur les sites d'orpaillage.

RISQUES LIÉS AU TRAVAIL D'ORPAILLAGE

Les cas d'éboulement de mines d'or sont récurrents et pour la plupart meurtriers. Ils sont particulièrement fréquents pendant la saison hivernale. Malgré l'interdiction d'accès à certains sites par les autorités locales pendant la saison des pluies, de nouvelles victimes sont enregistrées chaque année, incluant parmi elles, des jeunes mineurs.

Ceux qui travaillent dans les galeries sont ceux qui prennent le plus de risques, puisque les éboulements sont fréquents et ne laissent généralement aucune chance aux orpailleurs qui travaillent dans les trous. Un orpailleur de 28 ans originaire de Kankan a également été témoin d'un tel événement : *« Je fais ça [l'orpaillage] vraiment parce que je n'ai pas le choix. C'est une activité que je n'aime pas parce qu'il y a tout le temps des éboulements. Il y a moins d'une semaine, un jeune, je pense âgé de 22 ans, est décédé des suites d'un éboulement à Komana. Les gens disent qu'il était drogué. Puisqu'il travaillait, il s'est fait tuer lui-même. Nous avons cotisé pour ramener sa dépouille chez lui ».*

Les accidents sur les sites d'orpaillage

Les enquêteurs et superviseurs ayant participé à la recherche ont été témoins d'un éboulement sur l'un des sites. L'accident a coûté la vie à deux personnes et a fait état de douze blessés graves. Le chef de site affirmait ainsi : le *« trou qui s'est écroulé montrait des signes de fragilité la veille. Malgré l'interdiction des autorités présentes sur le site, les « tombolomas », les victimes en question sont quand même descendues dans le trou à 6 heures du matin ».*

Un second éboulement est survenu en mai 2019 dans une mine d'or à Kintinian, une sous-préfecture de Siguiiri, au nord-est de Conakry. Il s'est soldé par cinq morts et cinq blessés graves. Le drame est survenu à cinq kilomètres de la sous-préfecture de Kintinian, dans une zone appelée Tintiwo. La scène s'est produite aux environs de 19 heures lorsqu'un camion a subitement déclenché un effondrement qui a engendré la mort de ces orpailleurs.

2. LA SITUATION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

L'un des secteurs d'activité connexe à l'orpaillage ayant pris le plus d'ampleur est celui des travailleuses du sexe. L'amplitude du phénomène est telle qu'il existe une rue dédiée à cette activité à Bembeta, une localité de Siguiiri²⁵. La presse s'est emparée du phénomène et dénonce la dégradation des mœurs dans les zones rurales touchées par le boom aurifère, ainsi que les abus dont les jeunes filles mineures sont victimes²⁶.

Poussées par un bouleversement dans leur vie familiale, comme un divorce, la mort d'un conjoint ou d'un parent, les femmes interrogées dans un groupe de discussion indiquent qu'elles se tournent vers cette activité afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

25 « A Bembeta (Siguiiri) : C'est la Ruée des Prostituées, couloir des Travailleuses de Sexe », dans *ActuGuinée*, 6 mai 2018, <https://actuguinee.org/index.php/2018/05/06/a-bembeta-siguiiri-cest-la-ruee-des-prostitueescouloir-des-travailleuses-de-sexe/>

26 Mouctar Barry, « Siguiiri : dégradation de l'environnement, drogue et prostitution à Doko », dans *Guinée Matin*, 27 septembre 2017 <https://guineematin.com/2017/09/29/siguiiri-degradation-de-lenvironnement-droque-prostitution-a-doko/>. Gilles Mory Condé, « Siguiiri : mines d'or, business...sexe », dans *ledjely.com*, 5 mars 2018, <http://www.ledjely.com/siguiiri-mines-dor-business-sexe/>

« Je dépense mon argent pour mes jeunes frères qui sont restés avec ma mère. Nous ne bénéficions pas d'autres formes de soutien, c'est pourquoi j'exerce cette activité, mais ma mère n'est pas au courant. De mon côté, je n'ai pas de choix, je suis obligée de me battre pour subvenir aux besoins de la famille. »

Groupe de discussion avec des travailleuses du sexe, préfecture de Mandiana

Leurs conditions de vie et de travail sont très précaires, elles reçoivent des menaces et doivent également payer une partie de leur salaire à leur « patron », lorsque celui-ci n'a pas la main mise sur la totalité des revenus obtenus grâce au travail des femmes.

Ces femmes se trouvent donc dans une situation d'extrême vulnérabilité et sont exposées à différents types de risques, tels que l'abus de la part de clients, les agressions, physiques et sexuelles, ou encore les maladies sexuellement transmissibles (MST).

*« Je travaille dans des conditions difficiles avec une forte pression, je dois payer 35 000 GNF par jour et j'ai très peur. »
« Je mène une vie très difficile, je travaille tous les jours mais je ne gagne pas beaucoup d'argent. J'ai peur pour ma vie, tout ce que je gagne je le donne à mon patron »*

Groupe de discussion avec les travailleuses du sexe de la localité de Balato dans le district de Kintinian, préfecture de Siguiri.

Elles craignent également la discrimination de la part des communautés où elles vivent, au point d'appréhender une visite dans un centre de santé par peur des retombées sociales.

« Je connais quelqu'un qui est tombé gravement malade à Siguiri, dans la sous-préfecture de Kintinian. Elle a été obligée de rester chez elle pendant longtemps. En fait, elle avait honte d'aller à l'hôpital expliquer la cause de sa maladie et elle est finalement décédée. »

« C'est [difficile] d'être avec des hommes inconnus mais ce dont nous souffrons aussi souvent c'est la discrimination de la part des membres des communautés hôtes »

Groupe de discussion avec les travailleuses du sexe de la localité de Balato dans la Sous-préfecture de Kintinian, préfecture de Siguiri.

Bien que les femmes qui ont accepté de participer aux groupes de discussion aient mentionné qu'elles étaient arrivées sur ce site à travers un « intermédiaire », elles ne mentionnent pas précisément l'existence de réseaux de traite.

Toutefois, au vu des pressions et des menaces qu'elles reçoivent, il est difficile d'écarter cette hypothèse, d'autant plus que leurs lieux de travail se situent dans des zones frontalières. Compte tenu de la porosité des frontières et du manque de sensibilisation à ce sujet de la part des autorités, les zones frontalières dans la région de Kankan sont particulièrement propices au développement des activités illicites et clandestines, notamment la traite de personnes. Pour cette raison il est nécessaire de poursuivre les recherches auprès des travailleuses du sexe au-delà des résultats de cette première recherche, et de gagner leur confiance afin d'identifier les facteurs de vulnérabilité plus profonds et proposer des programmes et mécanismes de protection plus aboutis.

« [Ce qui est très difficile], c'est le non-respect de la convention (le temps) par les clients, la pression du patron pour le remboursement de son argent et aussi le refus de certains clients de payer. »

« Oui, à Mandiana, j'ai moi-même été témoin d'un incident contre une camarade en 2004. Un homme étranger est venu passer la nuit avec une de nos camarades dans un hôtel du coin. Le lendemain, nous avons trouvé notre camarade morte. Les militaires sont venus nous arrêter et nous envoyer à Kankan, et j'ai dû faire deux mois de prison. »

Groupe de discussion avec les travailleuses du sexe de la localité de Balato dans la Sous-préfecture de Kintinian, préfecture de Siguiri.

3. LA VULNERABILITÉ PARTICULIÈRE DES MINEURS SUR LES SITES AURIFÈRES

Tout comme pour le cas des travailleuses du sexe, les enquêteurs ont rencontré des difficultés pour obtenir des renseignements sur la vie quotidienne et sur les problématiques profondes liées au travail des mineurs sur et autour des sites aurifères, et aux liens potentiels avec des pratiques d'exploitation. Un des éléments frappants de la recherche a été d'observer le grand nombre d'enfants orpailleurs présents sur les sites pendant les journées de travail. Les mineurs sont en effet présents dans l'ensemble de la chaîne d'extraction de l'or, certains descendent creuser dans les trous, d'autres remontent le sable et le gravats, ou transportent les sacs de gravats à travers le site. Nombreux sont ceux travaillant uniquement comme détecteurs d'or, et qui arpentent le site aurifère avec leur machine à la recherche d'un nouvel endroit pour creuser, cette activité étant moins dangereuse que le creusage. Pendant la collecte de données à Siguiri, les enquêteurs ont noté la forte présence de jeunes filles âgées de onze à quinze ans chargées uniquement de la détection du minerai, se déplaçant en groupe sur le site aurifère. Souvent ces dernières ont un membre de leur famille travaillant déjà en tant qu'orpailleur sur le site d'or, parfois elles sont filles des *Tombolomas*.

Au-delà des risques élevés pour leur sécurité compte tenu de la nature du travail et de l'absence de systèmes de protection et d'infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, centres de récréation pour les jeunes enfants), les groupes de discussion avec les mineurs non-accompagnés ont mis en lumière les abus dont ils sont victimes, en particulier le fait de travailler sans rémunération. Ceci concerne d'autant plus les jeunes filles pour qui les rémunérations sont encore plus faibles.

« Nous travaillons sans être rémunérés en fonction de notre activité. »

« Nous sommes souvent victimes de discriminations car nous sommes des filles. »

Groupe de discussion avec des mineurs non-accompagnés.

Une étude réalisée par l'organisation nord-américaine *Search for Common Ground* en 2015 sur la violence faite aux jeunes et aux enfants en Guinée indique que l'exploitation des enfants sur les sites d'orpaillage a des conséquences durables sur les mineurs et les jeunes, chez qui le taux d'analphabétisme progresse au vu de l'abandon scolaire massif au profit de l'orpaillage²⁷. Les maltraitances et la pénibilité au travail créent aussi des traumatismes profonds qui compliquent les réinsertions scolaires et sociales au-delà des sites aurifères.

Ce rapport fait également le constat du nombre croissant de cas de prostitution de jeunes filles mineures à Doko. Les conditions de pauvreté des ménages en Haute-Guinée, les formes d'exploitation domestique, ou de travail non rémunéré

²⁷ Search for Common Ground, 2015, « Les violences faites aux enfants et aux jeunes en Guinée ».

dans le cadre familial, les cas de violences intrafamiliales et de harcèlement sexuels sont autant de facteurs qui interagissent et peuvent expliquer la présence de jeunes filles sur les sites d'orpaillage traditionnels. De plus, il convient de rappeler que sur l'ensemble des sites d'orpaillage situés sur la ceinture aurifère en Afrique de l'Ouest, existent des croyances et traditions coutumières indiquant que les rapports sexuels avec les jeunes filles mineures, notamment vierges, portent chance et permettent de trouver de l'or plus rapidement²⁸. Ceci tend à indiquer que les jeunes filles, dès l'âge de dix ou onze ans, surtout lorsqu'elles sont seules sur les sites d'or, se trouvent dans des situations particulièrement vulnérables aux viols, agressions sexuelles ou autres actes de maltraitance.

D'après la presse, les rapports cités précédemment et les observations faites sur le terrain, tout porte à croire que l'exploitation des enfants et en particulier celle des jeunes filles dans les réseaux de prostitution vont de pair avec le développement des sites aurifères, où les hommes, jeunes ou âgés, se retrouvent éloignés du cadre familial et peuvent se retrouver facilement manipulés. Malgré une législation renforcée en 2005 par la Guinée et le Mali pour lutter contre les pratiques d'exploitation, la porosité des frontières et le manque de moyens dédiés particulièrement à la lutte contre la traite des jeunes filles mineures empêchent un contrôle systématique, l'identification et la protection des victimes²⁹.

La récolte des informations à ce sujet a été mise en difficulté en raison de la réticence des mineurs à répondre aux demandes des enquêteurs, mais reste non moins indispensable pour identifier l'ensemble des acteurs qui participent à l'exploitation des mineures et mineurs sur et autour des sites d'orpaillage en Guinée. Des enquêtes plus approfondies auprès des mineurs permettraient en effet de mieux saisir les conditions de vie et de travail des enfants orpailleurs, de comprendre si ces derniers sont des migrants internes ou internationaux, et de mieux identifier les victimes de traite d'enfants afin de développer les mesures de protection appropriées.

La précarité des conditions de vie :

- Les questionnaires individuels ont indiqué que 69% des orpailleurs à Siguiri et 75% à Mandiana vivent dans des logements collectifs. L'accès au logement est un problème majeur pour environ 20% des orpailleurs enquêtés dans le cadre de la recherche.
- Les groupes de discussion avec les orpailleurs et orpailleuses ont révélé le manque important d'infrastructures sanitaires disponibles, l'absence de véritables systèmes d'évacuation des eaux usées, ainsi que l'accès insuffisant à l'eau potable et la difficulté d'accès aux aliments.

La santé des orpailleurs :

- Environ 30% des orpailleurs interrogés sur chaque site déclare que sa santé s'est dégradée depuis son arrivée sur le site, avec comme principaux problèmes des maux de têtes, des douleurs musculaires et la fatigue.

²⁸ Organisation Internationale du Travail (ILO), 2009, « Etude transfrontalière sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Burkina Faso, au Mali et au Niger », Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC).

²⁹ Human Rights Watch, 2007, « Au bas de l'échelle. Exploitation et maltraitance des filles travaillant comme domestiques en Guinée », <https://www.hrw.org/fr/report/2007/06/15/au-bas-de-lechelle/exploitation-et-maltraitance-des-filles-travaillant-comme>

- Le métier d'orpailleur va aussi de pair avec des risques d'accidents, souvent mortels, alors qu'il y a peu de dispensaires ou postes de santé sur le site ou à proximité. De plus, le personnel de santé présent manque de formation et n'est pas sensibilisé aux problématiques spécifiques liées à l'exploitation artisanale de l'or.

La situation des travailleuses du sexe :

- L'arrivée de migrants internes et internationaux va de pair avec le développement des réseaux de prostitution sur et aux alentours des sites. Des estimations précises ne sont pas disponibles mais les autorités locales ont indiqué que leur nombre est à la hausse à proximité des sites d'orpaillage.
- Les femmes travaillant comme travailleuses du sexe ne bénéficient pas de mécanismes de protection. Elles sont exposées aux comportements à risque des clients, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux MST et aux agressions. Elles sont aussi parfois victimes de discrimination des populations hôtes dans les localités où elles travaillent. De plus, une nouvelle fois, le personnel de santé des postes disponibles ne répondent pas à leurs attentes et besoins particuliers sur les sites d'orpaillage.
- Leur vulnérabilité en fait des victimes faciles des réseaux d'exploitation et de traite. Cet aspect nécessite de plus amples recherches car la réticence des femmes interrogées pendant la recherche n'a pas permis d'écarter ni de confirmer l'existence de tels réseaux.

La situation des mineurs non-accompagnés :

- Enfin, l'abandon scolaire des plus jeunes dans les régions aurifères aggrave les taux d'analphabétisme dans les mêmes zones. L'exposition continue à des produits nocifs est aussi particulièrement préoccupante pour les travailleurs les plus jeunes et risque d'avoir des conséquences négatives sur le long-terme, alors que les jeunes constituent le groupe de population le plus représenté (47% ont entre 25 et 35 ans).

CONCLUSION

La recherche sur l'orpaillage artisanal en Haute-Guinée a permis de mettre en lumière le profil migratoire des orpailleurs sur les sites enquêtés, ainsi que sur les conditions de vie et de travail dans ces régions. Avec 58% d'orpailleurs Guinéens, 27% de Burkinabés et 10% de Maliens, les mines d'or sélectionnées dans le cadre de la recherche en Haute Guinée sont majoritairement exploitées par des migrants internes.

L'orpaillage artisanal en Guinée est une activité majoritairement réalisée par des jeunes originaires de différentes régions et dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie. Il offre aussi à ces jeunes une alternative aux migrations rurales-urbaines, avec la possibilité d'obtenir des revenus plus élevés que dans d'autres secteurs économiques. Le développement de sites d'orpaillage induit également le développement économique des villages environnants grâce à l'afflux d'orpailleurs qui stimulent le commerce local.

Les orpailleurs font preuve d'une grande adaptabilité aux opportunités et sont extrêmement mobiles puisqu'ils travaillent généralement sur plusieurs sites pendant la même année ou la même saison en fonction de la production aurifère. L'orpaillage dans cette région de la Guinée se caractérise également par un rythme saisonnier, et se présente comme une activité complémentaire à l'agriculture.

Les ruées vers l'or en Haute-Guinée comportent néanmoins de nombreuses conséquences néfastes pour l'ensemble des acteurs concernés par cette activité, ainsi que pour l'environnement.

Du point de vue sanitaire, le manque d'infrastructures de base telles que des points d'accès à l'eau potable, les difficultés d'accès à un logement digne et à une nourriture suffisante, caractérisent le quotidien des orpailleurs. Le manque d'équipement et de mesures de prévention et de mitigation des risques met également la vie des orpailleurs en danger, exposés aux éboulements des galeries et aux effets des produits chimiques utilisés pour l'extraction de l'or, principalement le mercure.

L'environnement est également victime de l'orpaillage, car cette activité est un facteur de déforestation, mais aussi d'accélération de l'érosion et de l'appauvrissement des sols autrefois cultivés ou mis à disposition des éleveurs.

Bien qu'ils assument les mêmes fonctions que les hommes orpailleurs, les femmes et les enfants qui travaillent sur les sites aurifères sont victimes de discrimination et sujets à l'exploitation au travail. La plupart des mineurs non-accompagnés désertent les établissements scolaires pour s'adonner à ces activités et le taux d'analphabétisme progresse. Les jeunes filles mineures sont particulièrement vulnérables sur les sites d'orpaillage et leur insertion au sein de réseaux de traite ne peut pas être écartée à ce stade.

Finalement, les conditions des travailleuses du sexe sont particulièrement difficiles. Elles ne disposent d'aucun moyen de protection contre les comportements à risque des clients, et sont quotidiennement exposées aux maladies sexuellement transmissibles et aux agressions. Le manque d'information et de sensibilisation auprès des populations locales conduit à une forte discrimination, ce qui les dissuade de solliciter les services de santé dans les rares cas où ils sont disponibles. L'implication de réseaux de traite des femmes n'est pas à exclure et nécessite davantage de recherches.

Compte tenu du nombre important d'emplois créés par le secteur de l'orpaillage artisanal, les décideurs, les organisations non gouvernementales ainsi que les organismes internationaux prônant le développement durable de la Guinée doivent mettre en commun leurs efforts pour une valorisation efficace de cette filière et de tous les secteurs adjacents, ainsi que pour une meilleure protection de ses différents acteurs. Il est également nécessaire de poursuivre les recherches sur les réseaux de traite de femmes et / ou de mineurs dans le cadre des exploitations aurifères en Guinée.

RECOMMANDATIONS

Suite aux éléments d'analyse mis en perspective dans cette recherche, les recommandations suivantes ont été avancées par l'équipe de recherche et le groupe de travail en charge du suivi de l'étude :

- Promouvoir une approche régionale et intersectorielle et mettre en place des mécanismes de protection adaptés pour répondre aux besoins des travailleurs orpailleurs, à la fois locaux et internationaux, dans les zones aurifères en Guinée. Il conviendra ainsi de développer des mécanismes et des programmes de protection avant l'arrivée, sur le lieu de travail et en cas de retour ainsi qu'un soutien à la réintégration dans la communauté d'origine.
- Améliorer l'accès aux structures de santé (dispensaires, poste de santé locaux, cliniques) pour les travailleurs orpailleurs et former un personnel de santé spécialisé dans les problématiques de santé liées aux conditions de vie et de travail des orpailleurs.
- Supporter les autorités régionales et locales pour le développement de structures de santé adéquates, de qualité et accessibles dans les zones minières, pour les travailleuses du sexe, réduisant ainsi le risque de propagation des maladies sexuellement transmissibles. La mise en place d'unités de santé mobiles pourrait être une solution pour accéder à ces zones souvent éloignées des centres urbains.
- Encourager le développement par les autorités locales ou les associations sociales locales de programmes de sensibilisation et d'information pour les orpailleurs hommes et femmes sur les dangers et risques liés à l'activité de l'orpaillage. Ces programmes pourraient notamment prendre en compte les dangers liés à l'utilisation et à la manipulation du mercure et autres produits chimiques, en particulier auprès des femmes enceintes et des enfants, ainsi que leurs impacts sur l'environnement.
- Encourager les régions et communautés hôtes à conduire des activités de sensibilisation sur les risques de l'orpaillage pour les enfants et les mineurs et sur l'existence des lois et réglementations en vigueur contre le trafic, la traite d'enfants et l'exploitation des enfants au travail. De plus, les collectes de données régulières et des recherches plus approfondies sur les conditions de vie et de travail des plus jeunes doivent être aussi être encouragées afin de mieux comprendre la nature des mouvements migratoires, les modes de migration des plus jeunes, les facteurs déterminants de leur migration, et l'existence de liens potentiels avec des réseaux de traite d'enfants transfrontaliers.
- Conduire des activités de plaidoyer auprès du gouvernement guinéen sur la problématique de l'abandon scolaire sévissant dans les zones minières de la région de Kankan, et sur l'inadaptabilité des structures de formation actuelles, notamment les écoles primaires, secondaires et les collèges ou les possibilités de formation techniques, par rapport aux besoins des enfants et des jeunes (15 – 35 ans). Le coût de la scolarisation au niveau primaire et secondaire peut être un premier obstacle pour des ménages. Une stratégie renforcée de plaidoyer permettra aussi d'encourager de nouveaux investissements dans des secteurs économiques différents, pouvant attirer les jeunes, par exemple en promouvant la diversification des opportunités alternatives de travail dans ces zones, à travers le développement de métiers artisanaux ou encore le renforcement et le soutien des paysans agriculteurs et éleveurs présents dans ces régions menacées par l'orpaillage. Cette diversification des opportunités pourrait aussi s'orienter

vers les métiers de sauvegarde de la faune et de la flore, et faire intervenir les mécanismes internationaux de compensation climatique afin de freiner le déboisement accéléré des forêts et renforcer l'exploitation traditionnelle des terrains agricoles.

- Promouvoir des mécanismes de dialogue communautaire pour une meilleure représentation des femmes dans les structures de gouvernance des communautés aurifères, afin de représenter les besoins des femmes, jeunes filles et mères en matière de protection et de bien-être social et économique, tout en renforçant le dialogue avec les pouvoirs étatiques.
- Instaurer des mécanismes de concertation avec les autorités des sites d'orpaillage pour instaurer le port obligatoire d'équipements de protection (gants, casques, masques, etc.) par les orpailleurs pendant les opérations de creusage, concassage, lavage et tamisage.
- Faire un plaidoyer pour un appui institutionnel et organisationnel aux orpailleurs visant à promouvoir la formation d'instances représentatives pour améliorer le dialogue avec le secteur industriel, bancaire et avec l'État. Ceci permettra de mieux légitimer la pratique de l'orpaillage et de l'intégrer dans l'économie formelle pour pouvoir avoir une meilleure traçabilité des ressources produites et assurer aux orpailleurs la commercialisation de l'or extrait des mines et des revenus stables.
- Soutenir l'État dans l'amélioration des infrastructures sanitaires, notamment l'accès à l'eau potable, ainsi que des axes routiers afin de faciliter l'accès aux sites principalement en cas d'accidents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles de presse

- **Thomas Frédéric**, « Enjeux Miniers en Guinée », Centre Tricontinental (CETRI), 2017.
- **Mame Diallo**, « Guinée : Les autorités organisent la journée nationale de l'orpaillage pour réorganiser le secteur », Guineenews, Février 2017, <https://www.business-humanrights.org/fr/guin%C3%A9e-3>
- « Guinée : l'orpaillage chiffré à 300 millions de dollars en 2016 », Financial Afrik, Février 2017, <https://www.financialafrik.com/2017/02/07/guinee-lorpaillage-chiffre-a-300-millions-de-dollars-en-2016/>
- **Mouctar Barry**, « Siguiri : dégradation de l'environnement, drogue et prostitution à Doko », dans Guinée Matin, 27 septembre 2017, <https://guineematin.com/2017/09/29/siguiri-degradation-de-lenvironnement-drogue-prostitution-a-doko/>
- **Gilles Mory Condé**, « Siguiri : mines d'or, business...sexe », dans ledjely.com, 5 mars 2018, <http://www.ledjely.com/siguiri-mines-dor-business-sexe/>
- Communiqué de presse, « Managem augmente sa participation dans le projet aurifère Tri-K en Guinée », Septembre 2018.
- « Arrestation de nombreux Burkinabè en Guinée pour orpaillage clandestin », mai 2017 <https://www.voaafrique.com/a/arrestation-de-nombreux-burkinabe-en-guinee-pour-orpaillage-clandestin/3869474.html>
- « Vers la réorganisation de l'orpaillage dans la région aurifère de la Haute Guinée » APA-Conakry, Janvier 2017, <https://apanews.net/index.php/news/vers-la-reorganisation-de-lorpaillage-dans-la-region-aurifere-de-la-haute-guinee>
- « Mandiana : Une douzaine de blessés dans le village de Djarakourou », dans L'express Guinée, Décembre 2013, <http://www.lexpressguinee.com/fichiers/blog16-999.php?langue=fr&type=rub4&code=calb3755>
- « Siguiri : violents affrontements autour d'une zone minière », dans Hub Rural, Juin 2018, <https://aminata.com/siguiri-violents-affrontements-autour-dune-zone-miniere/>
- « A Bembeta (Siguiri) : C'est la Ruée des Prostituées, couloir des Travailleuses de Sexe », dans ActuGuinée, 6 mai 2018, <https://actuguinee.org/index.php/2018/05/06/a-bembeta-siguiri-cest-la-ruée-des-prostitueescouloir-des-travailleuses-de-sexe/>
- **Ministères des Mines et de la Géologie**, « Abdoulaye Magassouba et les orpailleurs de Guinée s'accordent sur la réorganisation du secteur de l'exploitation artisanale de l'or », Janvier 2019, <https://mines.gov.gn/abdoulaye-magassouba-et-les-orpailleurs-de-guinee-saccordent-sur-la-reorganisation-du-secteur-de-lexploitation-artisanale-de-lor/>

Publications académiques et rapports d'organisations internationales

- **CEDEF, 2017**, *Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique centrale et en Afrique de l'Est*, <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/56531/IDL-56531.pdf>
- **Dimescu Dana, 2002**, *Les migrations à l'âge des nouvelles technologies*, dans Hommes et Migration, https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2002_num_1240_1_3915
- **Fode Bakary Cissé, Janvier 2019**, *Etudes des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en République de Guinée (Cas de la Préfecture de Siguiri)*, Mémoire de Recherche soutenu à l'Université de Montréal, Québec.
- **Grätz Tilo, 2003**, *Les chercheurs d'or et la construction d'identité de migrants en Afrique de l'Ouest*, « Politique Africaine ». <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-3-page-155.htm>

- **Grätz Tilo, 2004**, *Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale*, Presses de Sciences Po, « Autrepart » n° 30, pages 135 à 150 <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2004-2-page-135.htm>
- **Human Rights Watch, 2007**, *Au bas de l'échelle. Exploitation et maltraitance des filles travaillant comme domestiques en Guinée*, <https://www.hrw.org/fr/report/2007/06/15/au-bas-de-lechelle/exploitation-et-maltraitance-des-filles-travaillant-comme>
- **Ministère du Plan et de la coopération internationale, Institut, National de la Statistique (INS), 2014**, Bureau Central de Recensement Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3), http://www.stat-guinee.org/images/Publications/INS/RGPH3/RGPH3_caracteristiques_economiques.pdf
- **OCDE, 2015**, *L'or à la croisée des chemins, Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger* <https://mneguidelines.oecd.org/Evaluation-des-chaines-approvisionnement-en-or-produit-au-Burkina-Faso-Mali-Niger.pdf>
- **Organisation Internationale du Travail (ILO), 2009**, *Etude transfrontalière sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Burkina Faso, au Mali et au Niger*, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC).
- **Search for Common Ground, 2015**, *Les violences faites aux enfants et aux jeunes en Guinée*.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES SITES ET LOCALITÉS ENQUÊTES DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE

LISTE DES SITES/LOCALITES ENQUETES DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE	
Préfecture de Mandiana	Préfecture de Siguiri
Dialakourou	Batoulenda
Faralako (Centre et Kourounin)	Boukaria
Malikila	Bourenfé
Gbalankibé	Doko
Faradounoufo	Fadako
Djibridala	Kodjo
Sountoudiana	Nafadji
Mandela	Sankebè
Kourouni	Wognonfé
Kobonin	Massala
Koroyan	
Missiman	
Yalaouwenfira	
Sayokourou	

